

Rapport ESG-Climat

**CONTRIBUER  
À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
C'EST AUSSI CONSTRUIRE  
LA VIE EN CONFIANCE**



ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE

<b>1. DÉCLARATION DE LA DIRECTION</b>	<b>03</b>	<b>5. LE CLIMAT, SOURCE DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS</b>	<b>24</b>
<b>2. LE GROUPE GROUPAMA EN UN CLIN D'ŒIL</b>	<b>04</b>	<b>5.1</b> Appréhender les risques liés au changement climatique	24
Un Groupe aux valeurs mutualistes	04	<b>5.2</b> Valeurs mobilières : une analyse des enjeux climat en deux piliers conduisant à la mise en œuvre d'une politique de désengagement	26
Une activité en France et à l'International	05	5.2.1 Pilier 1 : Une analyse d'exposition visant à concentrer l'expertise sur les secteurs carbo-intensifs	27
Chiffres clés	06	5.2.2 Pilier 2 : Une analyse « transition énergétique » focalisée sur 5 secteurs	28
Répartition des encours	07	5.2.3 Une déclinaison progressive dans la politique d'investissement	30
<b>3. UNE AMBITION : UNE INTÉGRATION GLOBALE DES CRITÈRES ESG DANS L'ANALYSE FINANCIÈRE</b>	<b>08</b>	<b>5.3</b> Financer la transition énergétique	32
<b>3.1</b> Une approche d'intégration ESG éprouvée depuis 15 ans sur les valeurs mobilières	09	5.3.1 Les obligations vertes, un support d'investissement également analysé	32
<b>3.2</b> Des équipes engagées dans une démarche de progrès continu	10	5.3.2 Un soutien à la réussite des projets d'infrastructures verts	33
<b>3.3</b> Une recherche appuyée par les services de prestataires spécialisés	10	<b>5.4</b> La dimension climat dans la gestion immobilière et forestière	34
<b>4. NOTRE MÉTHODOLOGIE : DES CRITÈRES ESG S'ADAPTANT AUX DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS</b>	<b>12</b>	5.4.1 Un plan ambitieux de rénovation d'immeubles tertiaires avec pour objectif l'obtention d'une certification environnementale	34
<b>4.1</b> Obligations et actions d'entreprise, une approche commune des risques et opportunités par pilier ESSG	12	5.4.2 Un plan d'actions triennal suivi par 8 indicateurs environnementaux	35
4.1.1 Quatre piliers d'analyse	12	5.4.3 Un outil d'évaluation RSE des immeubles	36
4.1.2 Intégration dans le process d'investissement	14	5.4.4 L'innovation et la transformation digitale au service de la transition énergétique	36
4.1.3 Une politique d'engagement actionnarial et de vote exigeante	14	5.4.5 20 000 hectares de forêts gérés de façon durable	38
4.1.4 Une politique d'exclusion conforme aux traités internationaux	16	<b>5.5</b> S'engager pour le climat et pour un monde durable	40
<b>4.2</b> Une démarche spécifique aux obligations gouvernementales, en ligne avec la Commission Européenne	17	5.5.1 Initiatives de place et travaux de réflexion	40
4.2.1 Une approche risques/opportunités par pilier	17	5.5.2 Engagement sur les thématiques environnementales	41
4.2.2 Une grille d'analyse en ligne avec l'approche de la Commission Européenne	18	<b>6. ANNEXES</b>	<b>42</b>
4.2.3 Intégration dans le process d'investissement	19	<b>6.1</b> Tables de correspondance avec l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte	42
<b>4.3</b> Un quart des encours sous gestion incluant systématiquement des critères ESG	19	<b>6.2</b> Grille générale d'indicateurs ESG des émetteurs privés	43
<b>4.4</b> Un patrimoine immobilier et forestier géré durablement	20	<b>6.3</b> Grille générale d'indicateurs ESG des émetteurs souverains	45
4.4.1 Des engagements pour la gestion des actifs immobiliers	20		
4.4.2 Un plan d'actions pluriannuel mesuré par des indicateurs	22		
<b>4.5</b> Un engagement fort dans le financement de l'économie réelle à travers les fonds souscrits par le Groupe Groupama	22		

# NOTRE CONVICTION

**La confiance ne se décrète pas, elle se crée tous les jours**



À l'heure où les mutations du monde accélèrent, où les enjeux de transition énergétique et écologique rivalisent d'importance avec la transformation numérique et les questionnements sociétaux de ce début de millénaire, nous sommes convaincus que le monde de l'assurance doit pleinement exercer sa responsabilité.

Chez Groupama, assureur mutualiste à l'histoire centenaire, nous croyons que les mutations à l'œuvre sont autant d'opportunités de repenser nos métiers. Nous avons depuis toujours vocation à appréhender les risques dans une démarche de long terme, et à être force de proposition pour en limiter les occurrences et les conséquences.

Aussi, dans la conduite de nos activités, notamment d'investissement, nous veillons de longue date à intégrer des critères sociétaux et environnementaux ; nous dédions à cette démarche des moyens humains et techniques conséquents. Néanmoins, sous l'influence de grandes initiatives mondiales, portées par l'Accord de Paris signé en 2015, la question du financement de la transition vers une économie moins carbonée prend une nouvelle dimension.

C'est pourquoi, ces dernières années, nous avons poursuivi nos efforts pour mieux appréhender nos impacts directs et indirects en matière climatique :

- ▶ nos équipes de gestion immobilière et forestière bénéficient d'outils numériques innovants afin de mieux mesurer nos impacts environnementaux, avec l'ambition de déployer de nouveaux plans d'action ciblés ;
- ▶ en ce qui concerne les valeurs mobilières, nos analystes affinent chaque année leur méthodologie afin de mesurer les impacts environnementaux des émetteurs, donc des portefeuilles, préalable indispensable au fléchage des investissements. Un nouveau pas a été franchi en 2017, avec l'analyse des 5 secteurs les plus contributeurs au changement climatique et la mise sous surveillance des émetteurs moins bien notés ;
- ▶ dans le même temps, nous poursuivons nos engagements d'investissements directs et indirects en faveur de la transition énergétique.

L'article 173 de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte nous donne l'opportunité de présenter pour la deuxième fois, auprès de nos clients comme de nos autres parties prenantes, la démarche entreprise en tant qu'investisseur. Nous avons tenu les engagements pris en 2016, et nous nous sommes fixé en 2017 de nouveaux objectifs ambitieux, à la hauteur des enjeux auxquels nous contribuons.

**Fabrice HEYRIES**

Directeur Général Adjoint  
de Groupama Assurances Mutuelles

## LE GROUPE GROUPAMA EN UN CLIN D'ŒIL

### Un Groupe aux valeurs mutualistes

Assureur historique des agriculteurs français, Groupama puise ses valeurs dans ses racines territoriales. Ancré dans la réalité du quotidien de ses sociétés et de ses clients, le Groupe est doté d'une organisation cohérente avec ses principes mutualistes de proximité, de solidarité et de responsabilité.

Le Groupe présente un mode de gouvernance qui responsabilise chaque acteur au sein de l'organisation. Les sociétaires élisent leurs représentants au niveau local (36 500 élus), qui élisent eux-mêmes leurs représentants aux niveaux régional et national.

**Les administrateurs sont donc tous des assurés de la mutuelle.** Ces élus participent à toutes les instances de décision du Groupe, qu'il s'agisse des caisses locales (3 000), régionales (9 caisses régionales métropolitaines, 2 caisses régionales d'outre-mer et 2 caisses spécialisées) ou nationale.

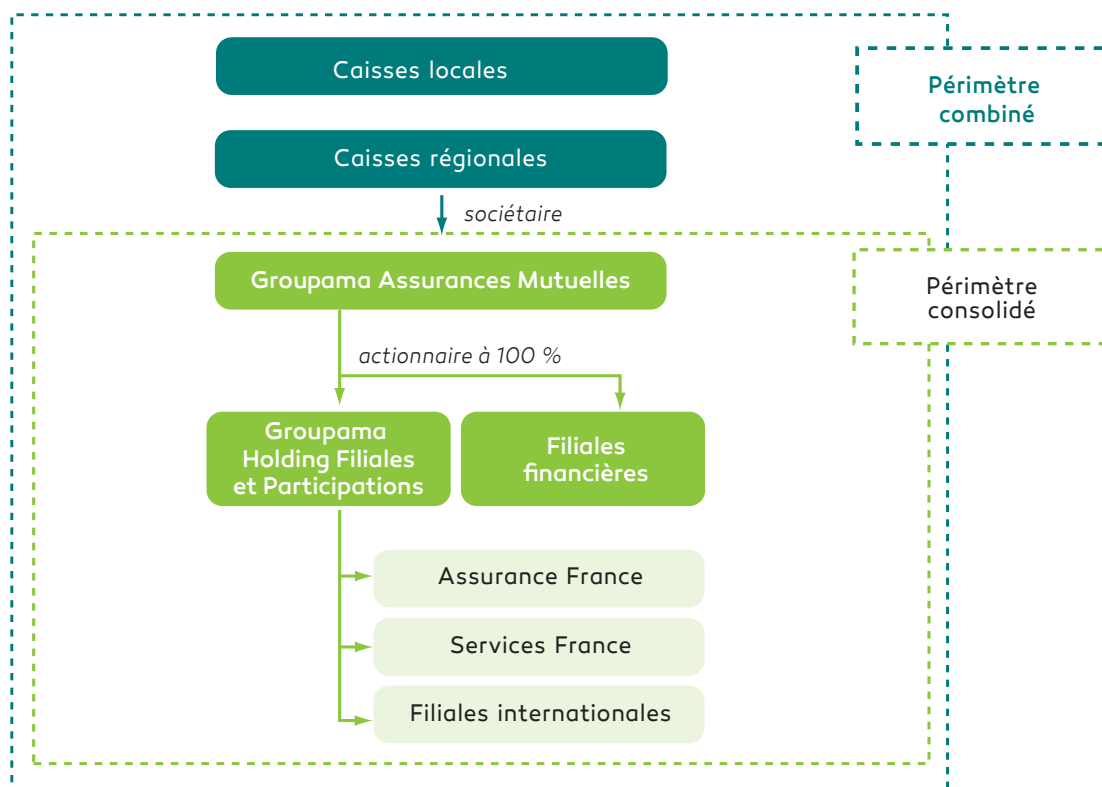
Ils contrôlent ainsi l'ensemble des conseils d'administration des entités du Groupe Groupama et de ses filiales, et nomment les responsables des Directions opérationnelles.

### Périmètre du rapport

Il existe deux périmètres au sein du Groupe Groupama :

- Le **périmètre combiné**, qui comprend l'intégralité des entités du Groupe et les caisses régionales pour 100 % de leurs activités ;
- Le **périmètre consolidé**, dont Groupama Assurances Mutuelles est la holding de tête. Son activité comprend, en plus de l'activité des filiales, environ 35 % de l'activité des caisses régionales, activité captée par le mécanisme de réassurance interne.

Le présent rapport portera sur le **périmètre combiné** afin d'être pleinement en adéquation avec les attentes de l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.



## Une activité en France et à l'International

Le Groupe Groupama est présent en France ainsi que dans 10 pays à l'international. Il opère dans 3 principaux secteurs d'activité :



*Auto, habitation, services et sociétés spécialisées (assistance, télésurveillance, protection juridique, assurance-crédit, services à la personne), assurances agricoles, entreprises, professionnels et collectivités.*



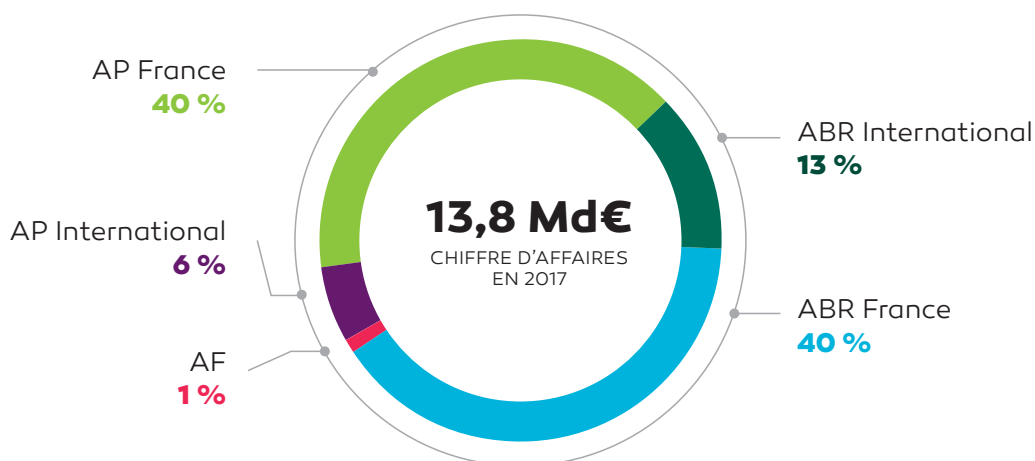
*Santé individuelle, prévoyance individuelle, assurance vie et épargne retraite/individuelle, assurances collectives.*



*Gestion immobilière, gestion d'actifs, épargne salariale.*

Assureur généraliste, le Groupe Groupama a généré 13,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017 sur le périmètre combiné :

### RÉPARTITION DU CA PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (2017)



## Chiffres clés

**12,5 millions**  
de sociétaires et de clients  
à travers le monde

**32 500**  
collaborateurs  
dont **7 800** hors de France



**2ème**  
assureur étranger  
en dommages  
en Chine

**2ème**  
assureur  
agricole  
en Turquie

**5ème**  
assureur  
en Roumanie

**4ème**  
assureur  
dommages  
en Hongrie

**8ème**  
assureur  
dommages  
en Italie

**1er**  
assureur  
agricole  
en France

**1er**  
assureur  
Santé  
en France



**2ème**  
assureur  
Habitation  
en France

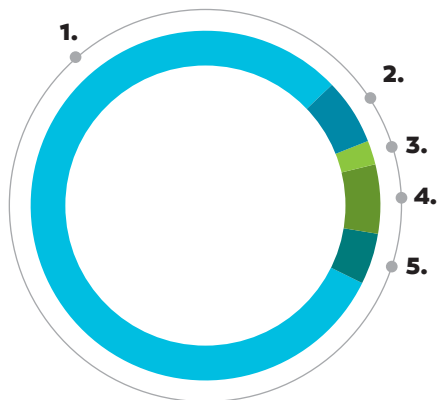
**3ème**  
assureur  
en prévoyance  
en France

**4ème**  
assureur  
Auto  
en France

## Structure d'actifs

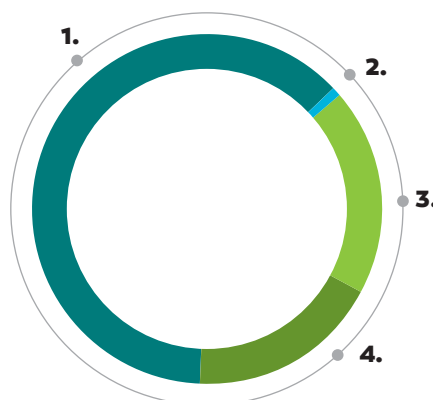
Au 31 décembre 2017, sur le périmètre combiné, le montant total des actifs du Groupe Groupama s'élevait à 75,6 milliards d'euros en valeur de marché (hors placements UC, minoritaires et mises en pension) :

**STRUCTURE D'ACTIFS DU GROUPE GROUPAMA  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**



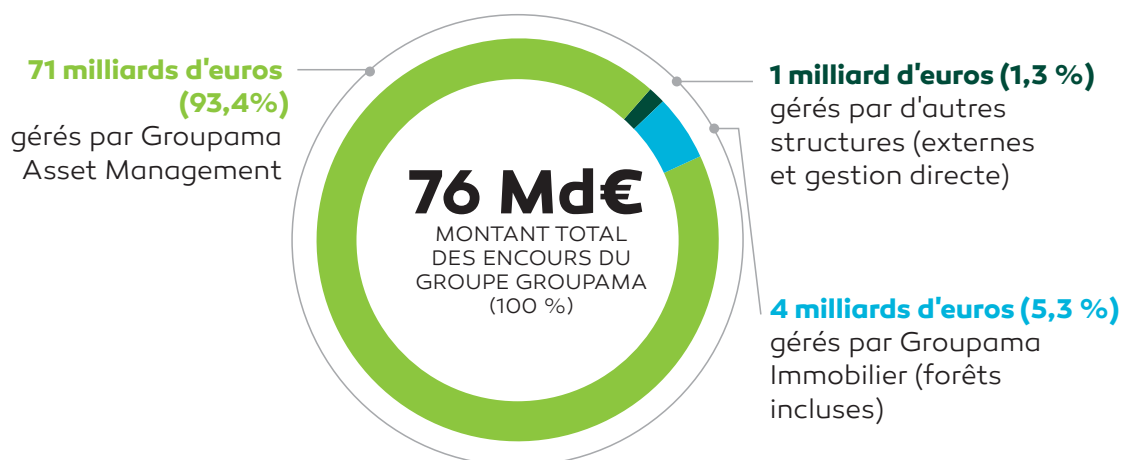
- 1. Obligations **80,4 %**
- 2. Immobilier **6,3 %**
- 3. Autres **2,2 %**
- 4. Actions **6,3 %**
- 5. Trésorerie (OPCVM) **4,8 %**

**VENTILATION DES OBLIGATIONS PAR ÉMETTEUR  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**



- 1. Dettes gouvernementales **62 %**
- 2. Autres **1 %**
- 3. Dettes privées financières **19 %**
- 4. Dettes privées non-financières **18 %**

## Répartition des encours

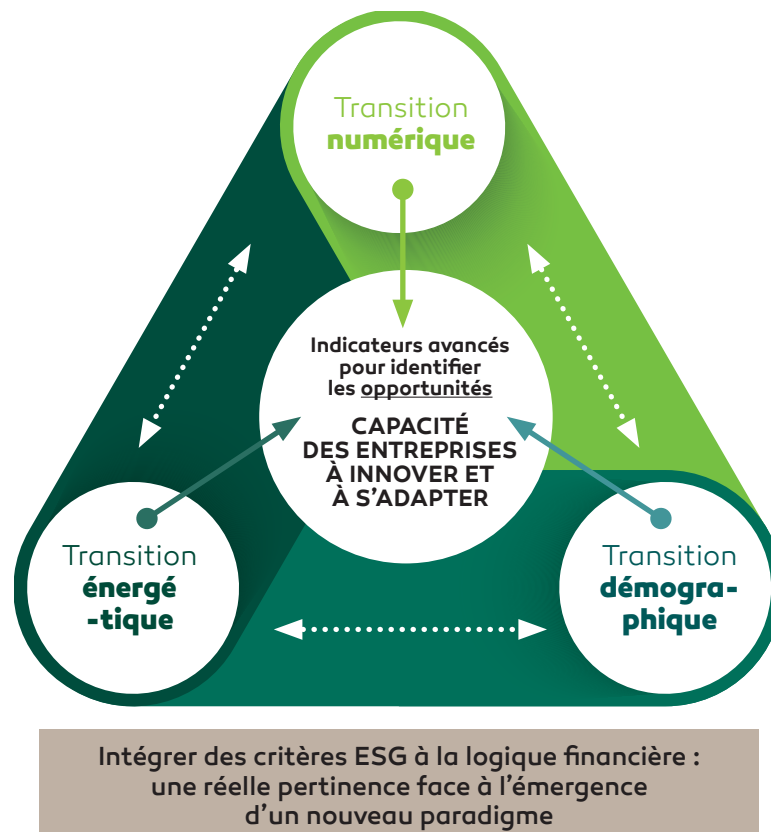


UNE AMBITION :

UNE INTÉGRATION GLOBALE  
DES CRITÈRES ESG  
DANS L'ANALYSE FINANCIÈRE

## Être assureur dans un monde en mutation, c'est d'abord être conscient que les choses changent :

le défi numérique, les évolutions sociétales et environnementales rapides et à grande échelle exposent les risques assurables à des évolutions que nous devons anticiper, donc mieux connaître pour garantir la pérennité de nos activités. C'est aussi, en tant que gérant d'actifs, penser à long terme et donc enrichir notre réflexion pour maîtriser les risques et opportunités que représentent ces évolutions pour les émetteurs, par le biais d'une analyse intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, dite **analyse intégrée**.



Concrètement, les enjeux liés à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et au développement durable peuvent être abordés dans l'analyse financière par le prisme des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance, dites **ESG**.



La démarche proactive de Groupama SA en matière d'intégration ESG dans l'analyse financière repose sur **trois convictions fortes** :

- ▶ l'intégration de critères ESG est une des réponses pouvant être apportées au **défi d'un monde en pleine mutation** (vieillesse de la population, évolution vers une économie numérique, transition vers une économie bas carbone, etc.) ;
- ▶ l'intégration de critères ESG est un outil permettant à l'investisseur d'identifier les **opportunités de croissance de l'entreprise**. À moyen et long termes, il est un vecteur de surperformances économiques pour l'émetteur ;
- ▶ l'intégration de critères ESG est un outil permettant à l'investisseur de se **prémunir contre les risques extra-financiers** susceptibles de peser sur la valorisation de l'émetteur, et ce notamment si celui-ci fait l'objet de controverses.



### 3.1 Une approche d'intégration ESG éprouvée depuis 15 ans sur les valeurs mobilières

La gestion des actifs mobiliers du Groupe Groupama est confiée à hauteur de 71 milliards d'euros à **Groupama Asset Management**, filiale dédiée à la gestion d'actifs.



**GROUPAMA ASSET MANAGEMENT, signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI) depuis 2006.**



**Pionnier et acteur en matière d'investissement responsable depuis plus de 15 ans**, Groupama Asset Management a adopté une philosophie d'investissement responsable intégrant les critères ESG. Cette démarche d'intégration ESG est appliquée à l'ensemble de la gestion actions et obligataire et portée par le **département de la Recherche** qui regroupe l'analyse macro-économique, financière et ESG.

Celui-ci se consacre à l'analyse d'un périmètre européen de sociétés, d'émetteurs publics et privés, et depuis 2012, souverains, à destination des gérants d'actifs internes.

1. PRI : plateforme collaborative mondiale lancée en avril 2006 à l'initiative de l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Anan. L'objectif de la plateforme est d'inciter les investisseurs et les gestionnaires d'actifs à mettre en œuvre un investissement responsable de long terme.

## 3.2 Des équipes engagées dans une démarche de progrès continu

Afin de mettre en œuvre sa démarche d'intégration ESG, Groupama Asset Management a alloué des moyens humains significatifs à la hauteur de ses ambitions. L'équipe se compose ainsi de :

- ▶ 1 Directrice de la Recherche
- ▶ 12 analystes financiers et ESG, dont 3 référents plus spécifiquement dédiés à l'ESG, sur chacun des piliers E, S et G ;
- ▶ 4 économistes, rassemblés au sein du pôle de recherche ;
- ▶ 3 gérants spécialisés.

### FOCUS

#### UNE ORGANISATION UNIQUE : UNE ÉQUIPE D'ANALYSTES INTÉGRÉS

L'analyse ESG est entièrement intégrée à l'analyse financière. Chaque analyste est responsable de l'analyse financière et ESG de ses secteurs d'attribution.

Cette approche repose sur une conviction forte selon laquelle les analyses financières et ESG se complètent mutuellement et permettent d'établir une approche fondamentale de l'entreprise. Les critères ESG (Environnement-Social/Sociétal-Gouvernance) sont considérés comme des indicateurs avancés d'analyse des risques mais aussi d'opportunité des secteurs et valeurs suivis.

L'intégration ESG consiste à faire de ces thématiques des critères d'investissement à part entière pouvant être pris en compte dans la gestion d'actifs classique. Elle constitue une stratégie d'investissement créatrice de valeur à moyen et long termes, prenant la forme d'analyses ESG intégrées aux analyses financières, diffusées et mises à disposition de l'ensemble des équipes de gestion. En effet, aujourd'hui chaque analyste est responsable de l'analyse financière et ESG des valeurs qu'il suit. L'intégration de l'équipe d'analystes a été rendue possible par des sessions de formation ESG données par les ex-analystes extra-financiers. Ces derniers ont également été formés à l'analyse financière.

## 3.3 Une recherche appuyée par les services de prestataires spécialisés

Groupama Asset Management bénéficie également des services de prestataires spécialisés dans le domaine de l'investissement responsable. La progression de notre méthodologie concernant notre approche climatique nous a amené introduire, ces dernières années, les travaux de la société Trucost puis du cabinet I Care & Consult.

Le Département de la Recherche a élaboré un outil de scoring propriétaire, NotesESG©. Les critères et leurs pondérations ont été définis selon notre méthodologie interne et leur alimentation est faite à partir des données des agences de notation ESG.

PRESTATAIRE	UTILISATION	VALEUR AJOUTÉE
<b>VigeoEiris</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Analyse sociale et environnementale des entreprises</li> <li>▶ Analyse de la gouvernance des collectivités publiques et des sociétés non-cotées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Identification des avantages compétitifs des entreprises</li> <li>▶ Réduction des risques</li> <li>▶ Méthodologie fondée sur l'analyse des parties prenantes sous l'angle du leadership, de l'implémentation et des résultats.</li> </ul>
<b>MSCI ESG Research</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Analyse de la gouvernance des sociétés cotées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réduction des risques financiers</li> <li>▶ Ciblage des managements de grande qualité</li> <li>▶ Historiquement, l'agence GMI Ratings, dont MSCI ESG Research a fait l'acquisition en 2014, est spécialisée dans l'analyse de la gouvernance, avec une méthodologie basée sur les signaux d'alerte et un nombre relativement exhaustif d'indicateurs détaillés.</li> </ul>
<b>Sustainalytics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Analyse et suivi des controverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réduction des risques de réputation</li> </ul>
<b>ISS Ethix</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Politique de vote</li> <li>▶ Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et/ ou de distribution de mines antipersonnel (MAP) et de bombes à sous munitions (BASM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Protection des intérêts actionnaires</li> <li>▶ Réduction des risques de réputation</li> </ul>
<b>ECGS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Politique de vote</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Protection des intérêts actionnaires</li> </ul>
<b>Proxinvest</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Politique de vote</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Protection des intérêts actionnaires</li> </ul>
<b>Trucost</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mesure de l'empreinte carbone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Identification des secteurs les plus contributeurs au changement climatique</li> </ul>
<b>I Care &amp; Consult</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Calcul de la Part Verte et de l'indicateur ICTE<sup>1</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Identification de la dynamique de performance environnementale des entreprises</li> </ul>

<sup>1</sup> ICTE : Intensité de la Contribution à la Transition Énergétique - Méthodologie co-développée par Sycomore AM, I Care & Consult, Quantis et BP2S

Autre source d'informations extra-financières, Groupama Asset Management bénéficie également de la recherche des brokers et alimente ses analyses grâce à des bases de données publiques telles que celles de la Banque Mondiale ou d'EuroStat.

NOTRE MÉTHODOLOGIE :  
DES CRITÈRES ESG S'ADAPTANT  
AUX DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS

## La méthodologie d'intégration de critères ESG dans l'analyse et la gestion des actifs diffère selon leur nature.

Ainsi le savoir-faire métier de l'analyste constitue un socle solide pour décider de la pertinence des enjeux ESG.

### 4.1 Obligations et actions d'entreprise, une approche commune des risques et opportunités par pilier ESSG

Sur les 76 Mds€ gérés par le Groupe, les obligations et actions d'entreprises représentent un encours sous gestion d'un peu plus de 27Mds€. La méthodologie d'analyse ESG des valeurs est identique pour les actions et pour les obligations, et repose sur une **approche risques/opportunités par pilier « ESSG »** : Environnement, Social, Sociétal et Gouvernance.

#### 4.1.1 QUATRE PILIERS D'ANALYSE

##### PILIER ENVIRONNEMENT

Dans un contexte d'évolution fréquente des **règlementations environnementales**, les émetteurs doivent répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés, en fonction de leur secteur d'activité. L'analyse de la **capacité d'innovation**, de **l'efficacité de l'outil de production** et des **politiques de réduction des externalités** permet de mieux cerner la faculté d'adaptation, voire d'anticipation, de l'entreprise.

Par ailleurs, l'analyse environnementale est aujourd'hui complétée par une analyse « transition énergétique », détaillée au chapitre 5.2.2.



**PILIER SOCIAL**

Dans la mesure où le capital humain (aptitudes, talents, qualifications et expériences accumulées par les collaborateurs) concourt à la création de valeur au même titre que le capital financier, celui-ci ne doit pas être perçu comme un coût mais comme un investissement. L'entreprise a besoin d'un capital humain important, perçu à travers **son expertise, sa compétence, sa réactivité et sa capacité à anticiper l'avenir**. Elle doit donc être capable d'attirer des collaborateurs compétents mais aussi de les conserver grâce à une **politique de formation et de gestion des carrières**, tout en maintenant un climat social favorable au développement de chacun, afin d'assurer son **efficacité opérationnelle** présente et future.



**PILIER SOCIÉTAL**

De multiples thématiques peuvent être incorporées au sein du pilier sociétal : les **relations clients**, les **relations fournisseurs**, le respect des **droits humains**, les rapports avec la **société civile**, etc. En particulier, le respect de **l'éthique des affaires** s'impose avec acuité dans le contexte actuel, avec notamment l'émergence d'un nouveau risque de réputation lié aux choix fiscaux. L'analyse des relations que l'entreprise instaure avec son écosystème d'affaires, voire avec la société civile dans son ensemble, constitue un indicateur avancé de la confiance que l'on peut lui accorder en tant qu'investisseur. À titre d'exemple, une dégradation des relations clients peut avoir un impact, à terme, sur ses capacités de croissance et sa rentabilité.



## PILIER GOUVERNANCE

La gouvernance est l'élément central de l'appréciation d'un émetteur. Elle est appréhendée comme le pivot entre analyse financière et analyse extra-financière. De la qualité de cette gouvernance découle la plus ou moins grande confiance de l'investisseur envers l'émetteur. Nul besoin de développer ces propos tant les exemples ne cessent de se multiplier depuis le début de la décennie 2000 : crise du crédit corporate (Enron, Worldcom, Vivendi), crise financière pour les banques et scandales à répétition (Siemens, Volkswagen, etc.). Dans tous les cas, ces crises se traduisent, pour le créancier et l'actionnaire, par une perte de valeur montrant la nécessité de bien anticiper les risques. L'analyse de la gouvernance consiste à veiller au respect des droits des actionnaires minoritaires, à la véracité des procédures de contrôle et à la qualité du management. Elle est rendue possible par une réelle volonté de transparence et de dialogue de l'émetteur vis-à-vis de la communauté financière et des autres parties prenantes.



### 4.1.2 INTÉGRATION DANS LE PROCESS D'INVESTISSEMENT

Pour chacun des piliers « ESSG », une liste d'indicateurs a été établie (cf. Annexe 6.2), permettant la réalisation d'analyses extra-financières intégrées à l'analyse financière à destination des **gérants de portefeuilles de Groupama Asset Management**. Ces derniers détiennent ainsi une information financière et extra-financière, leur permettant de prendre en compte de façon discrétionnaire dans leur univers d'investissement les enjeux ESG dans la construction de leurs portefeuilles.

Les gérants sont ainsi en capacité de calibrer la prise en compte des critères ESG en fonction du portefeuille et de ses contraintes spécifiques. Ainsi, ils mesurent ex-ante l'impact de l'application des recommandations ESG sur la performance du portefeuille relativement à son indice de référence. A ce titre, les principaux paramètres de gestion tels que la volatilité ou encore la tracking error, peuvent être ajustés.

### 4.1.3 UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET DE VOTE EXIGEANTE

Pour Groupama Asset Management, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. **L'engagement est conçu, d'une part, comme une source de création de valeur et, d'autre part, comme un moyen de diminuer les risques.**

La mise en œuvre d'une véritable politique d'engagement actionnarial vise à :

- ▶ améliorer la **qualité de la connaissance** des équipes de Groupama Asset Management des risques et opportunités ESG par les entreprises et leur traduction dans leur modèle économique ;
- ▶ entretenir un **dialogue franc et récurrent** avec les entreprises sur leurs enjeux clés ESG sectoriels et les impacts sociétaux de leurs activités ;
- ▶ **influencer progressivement les comportements** afin de modifier les pratiques de gouvernance des entreprises pour une meilleure prise en compte des enjeux ESG dans leurs activités et dans une perspective de moyen-long terme.

Plus concrètement, cette politique se traduit par :

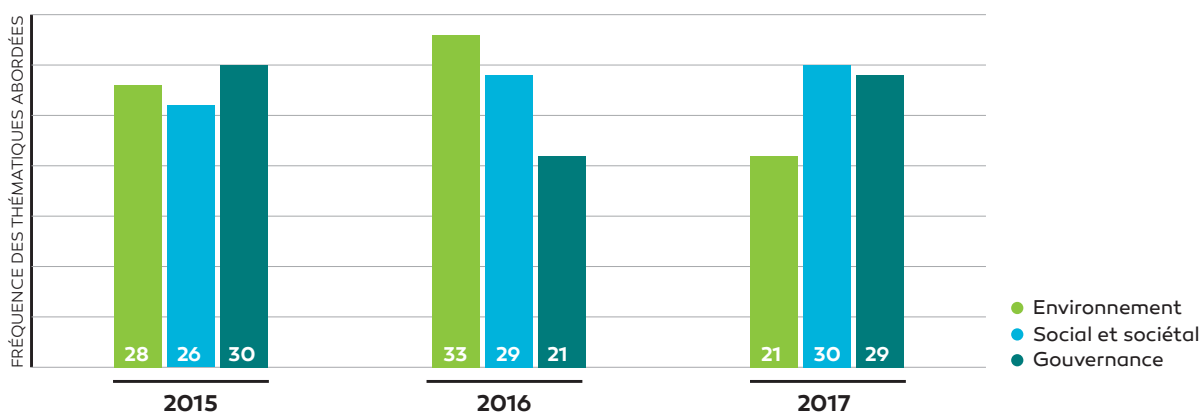
- ▶ une politique de dialogue et de suivi des entreprises ;
- ▶ la publication d'une politique de vote exigeante (<http://www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/>) ;
- ▶ une politique d'échanges relatifs aux ordres du jour des assemblées générales annuelles ;
- ▶ un rapport sur l'exercice des droits de vote en assemblée générale ;
- ▶ la réalisation d'engagements collaboratifs (« Cyber Security ») ainsi qu'une participation active aux différents travaux de place (AFEP-MEDEF, AFG, FIR) ;
- ▶ des échanges avec les investisseurs institutionnels.

Les analystes rencontrent régulièrement le management des entreprises et abordent les sujets ESG lors de ces meetings. Une **base de données interne** recense les rencontres et les sujets abordés, ce qui permet d'assurer un suivi dans le temps des améliorations de l'entreprise.

Le suivi évolutif des thématiques abordées montre pour la première fois depuis trois ans le recul des sujets environnementaux au profit des sujets sociaux/sociétaux et de gouvernance. Cette tendance s'explique en partie par l'importance des développements des entreprises vers le digital ainsi que par les préoccupations liées à la sécurité numérique. Les thématiques environnementales demeurent néanmoins fréquemment abordées.

En ce qui concerne les sujets de gouvernance, les discussions en amont des assemblées générales ont principalement porté en 2017 sur les politiques de rémunération, dans le cadre de montée en puissance du dispositif Say on Pay. Groupama Asset Management considère que la **qualité de la gouvernance est souvent un indicateur de risque avancé** : les entreprises ayant une gouvernance défaillante s'exposent davantage aux risques opérationnels, financiers et de réputation. La matérialisation de ces risques peut avoir un impact majeur sur la valorisation et la performance des actifs de l'entreprise.

#### **ÉVOLUTION DES THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES MEETINGS**



Source : Base de données Groupama AM

## FOCUS

### PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE DE VOTE

**La politique de vote de Groupama AM est exigeante et repose sur des principes directeurs axés sur le respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance :**

1. Le traitement équitable de l'ensemble des actionnaires, i.e. majoritaires et minoritaires.
2. L'équilibre des pouvoirs entre les instances de direction et les instances de contrôle qui doivent être composées d'administrateurs compétents, complémentaires, disponibles et en majorité libres de tout conflits d'intérêts.
3. La transparence et l'équité des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux : les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux devant toujours être justifiées et justifiables au regard de critères pertinents et objectifs.
4. L'intégrité de l'information financière et extra-financière communiquée par l'entreprise.
5. La gestion raisonnée des fonds propres, i.e. la cohérence de la politique financière au regard de la stratégie industrielle.
6. La reconnaissance par l'entreprise de responsabilités sociales et environnementales vis-à-vis de ses parties prenantes.

En 2017, Groupama Asset Management a voté aux assemblées générales de 221 entreprises situées dans les principaux pays européens (France, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, Italie, Espagne et Suisse) :

- ▶ pourcentage total de votes « OUI » : 80 % ;
- ▶ pourcentage total de votes « NON » ou « Abstention » : 20 %.

Le taux de rejet le plus important a concerné le sujet des nominations au Conseil et/ou jetons de présence : 36 %, principalement pour des raisons de non-indépendance des administrateurs. Le recul des votes contestataires sur les rémunérations par rapport à l'année dernière traduit notamment les efforts des entreprises en termes de transparence dans le cadre des *Say on Pay* contraignants.

#### 4.1.4 UNE POLITIQUE D'EXCLUSION CONFORME AUX TRAITÉS INTERNATIONAUX

Conformément à la Convention d'Ottawa de 1997 et au Traité d'Oslo de 2010 qui interdisent l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions (BASM) et de mines antipersonnel (MAP), Groupama Asset Management s'est doté depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2009 d'une **politique d'exclusion applicable à l'ensemble de ses portefeuilles sous gestion** (soit les 71Mds € gérés par Groupama Asset Management).

Au-delà de la simple exclusion des entreprises faisant l'objet de controverses graves, Groupama Asset Management procède à une identification régulière des entreprises impliquées dans les BASM et les MAP. Sur la base des informations fournies par le prestataire externe ISS Ethix, une **liste interne d'exclusion est établie et communiquée à l'ensemble des gérants, aux équipes des risques pour le contrôle d'exclusion effective, ainsi qu'au département de la conformité**. Les entreprises sont réparties au sein de deux catégories :

#### « Rouge »

l'implication de l'entreprise est confirmée

#### « Orange »

de fortes présomptions d'implication existent pour l'entreprise



Les entreprises placées en catégorie « **rouge** » sont **exclues** des investissements de Groupama Asset Management, tandis que celles placées en catégorie « orange » le sont à titre préventif et demeurent dans le périmètre d'investissement (à fin 2017, le Groupe détient moins de 5M€ de positions sur des entreprises classées en orange).

## 4.2 Une démarche spécifique aux obligations gouvernementales, en ligne avec la Commission Européenne

Groupama Asset Management est convaincu de la pertinence d'une méthodologie d'intégration ESG propre aux obligations gouvernementales. En 2012, face à la crise souveraine européenne, Groupama Asset Management a développé une approche structurée de l'analyse des Etats. L'analyse économique extra-financière est venue compléter l'approche classique de la mesure de la solvabilité et du risque de défaut par la prise en compte de critères ESG.

L'intégration ESG appliquée aux obligations gouvernementales complète l'analyse macro-économique des pays en reprenant les grands principes qu'une économie durable doit intégrer. Elle vise, en somme, à :

- ▶ encourager la recherche et le développement ;
- ▶ investir dans les dépenses d'éducation et de formation ;
- ▶ se soucier de l'accès à l'emploi des plus jeunes et du maintien à l'emploi des seniors pour maintenir une stabilité sociale ;
- ▶ chercher à améliorer l'empreinte carbone en orientant les investissements vers une croissance plus verte.

### 4.2.1 UNE APPROCHE RISQUES/OPPORTUNITÉS PAR PILIER

À l'instar de l'approche sur les actions et obligations d'entreprises, la prise en compte par Groupama Asset Management de critères extra-financiers pour les pays repose sur une approche risques/opportunités par pilier ESG :

- ▶ les **indicateurs environnementaux** (E) sont centrés sur les thématiques de l'énergie, de l'eau et de la gestion des déchets. Ils s'inscrivent dans la tendance actuelle de la mesure de l'empreinte carbone et de la transition vers une économie bas carbone ;
- ▶ les **indicateurs sociaux** (S) rassemblent des aspects sociétaux (évolution des modes de vie, droits de l'Homme, etc.), et des aspects liés à la gestion du capital humain (chômage des jeunes et des seniors, qualité de l'enseignement et de la santé, etc.). Ils intègrent également la prise en compte des tendances démographiques (accroissement de la population, vieillissement de la population, etc.) ;
- ▶ les **indicateurs de gouvernance** (G) ont pour objectif de mesurer la qualité des institutions (efficacité du gouvernement, qualité du système réglementaire, corruption, etc.) ainsi que les enjeux politique et institutionnel auxquels le pays est confronté.

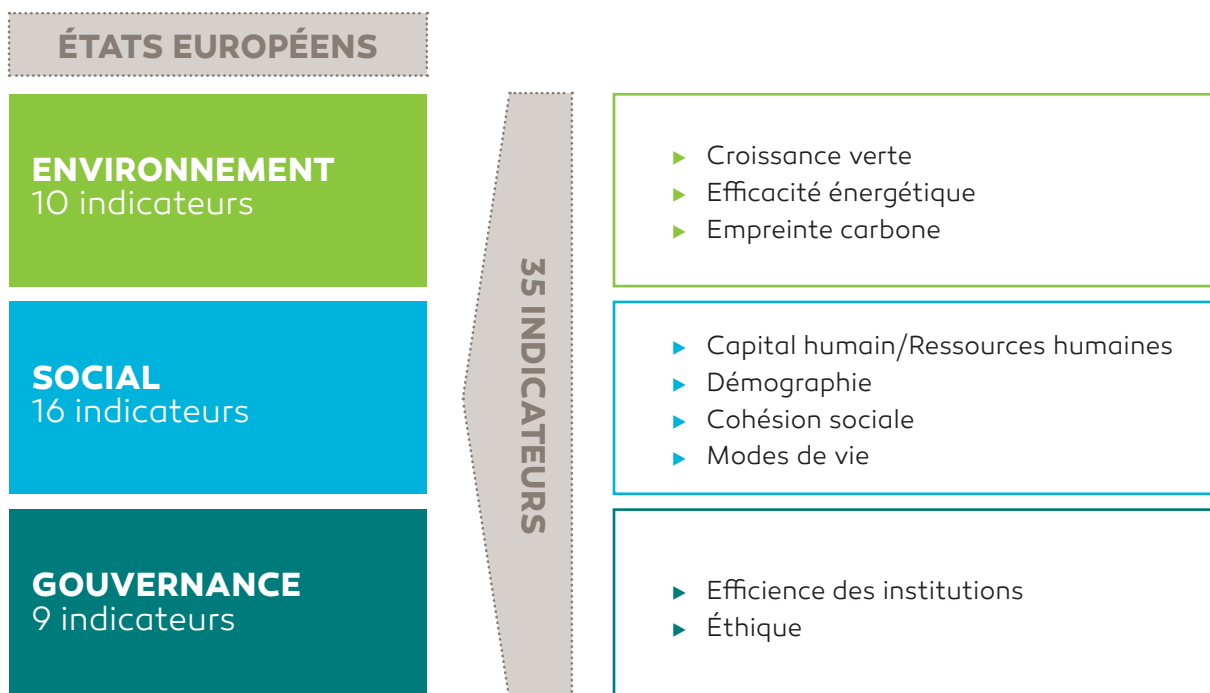
### 4.2.2 UNE GRILLE D'ANALYSE EN LIGNE AVEC L'APPROCHE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Privilégiant un univers de couverture européen, Groupama Asset Management a décidé d'utiliser les Indicateurs de Développement Durable (IDD) de la Commission Européenne (objectifs contraignants « Europe 2023 »), fournis par l'agence de statistiques Eurostat de la Commission Européenne. Ces Indicateurs de Développement Durable (IDD) qui caractérisent la politique de développement durable d'un pays sont au nombre de 155 et regroupent 10 thèmes, eux-mêmes décomposés en 39 sous-thèmes :

- ▶ Développement économique
- ▶ Pauvreté et exclusion sociale
- ▶ Vieillesse de la population
- ▶ Santé publique
- ▶ Changement climatique et énergie
- ▶ Modes de production et de consommation
- ▶ Gestion des ressources naturelles
- ▶ Transports
- ▶ Bonne gouvernance
- ▶ Partenariat mondial

Groupama Asset Management a procédé à un regroupement de ces 155 indicateurs IDD sous-jacents en **trois grands piliers ESG** afin d'évaluer la politique de développement durable des politiques publiques des Etats.

Au final, les économistes de Groupama Asset Management ont élaboré une grille de lecture de la politique de développement durable d'un pays à partir de 35 indicateurs ESG répartis en 9 thèmes, les **trois quarts étant issus directement des indicateurs IDD de la Commission Européenne** (cf. Annexe 6.3).



### 4.2.3 INTÉGRATION DANS LE PROCESS D'INVESTISSEMENT

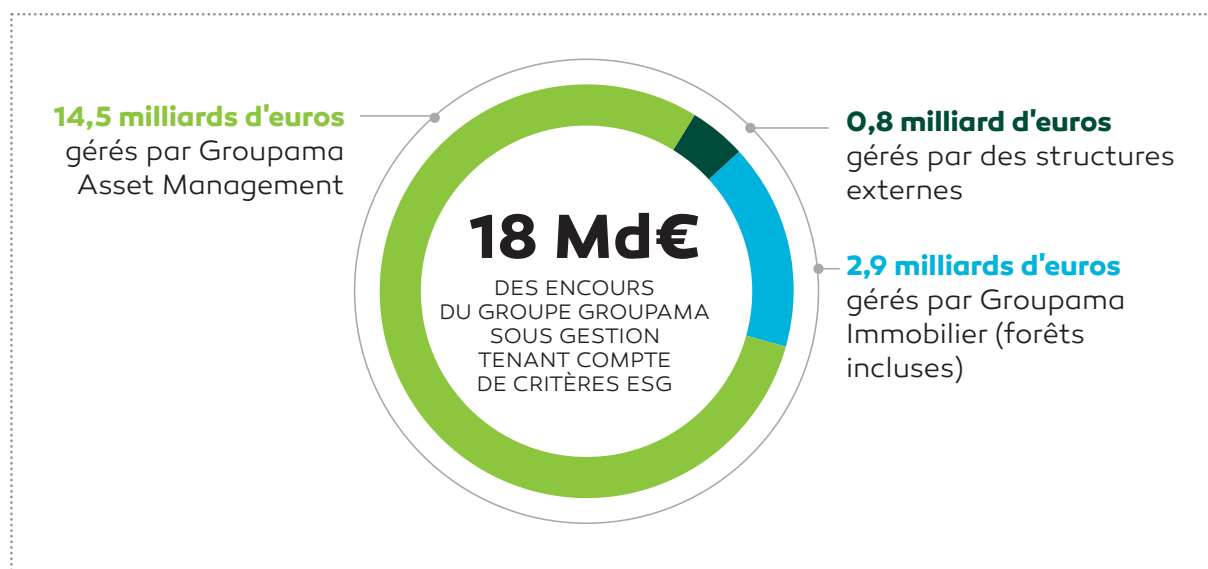
En matière de mise en œuvre, l'analyse des enjeux ESG des états figure **dans l'ensemble des analyses pays à destination des gérants**. Celle-ci peut influencer la recommandation financière d'un Etat et permet de mettre l'accent sur les points clés qui se traduiront par des impacts économiques et financiers. Elle permet aux gérants de privilégier systématiquement les Etats ayant une bonne appréciation ESG pour les nouveaux flux.

## 4.3 Un quart des encours sous gestion incluant systématiquement des critères ESG

L'analyse ESG intégrée à l'analyse financière est mise à disposition de tous les gérants de portefeuilles de Groupama AM. Certaines typologies de fonds ou de mandats intègrent plus spécifiquement les enjeux ESG. Celles-ci se répartissent en 3 catégories :

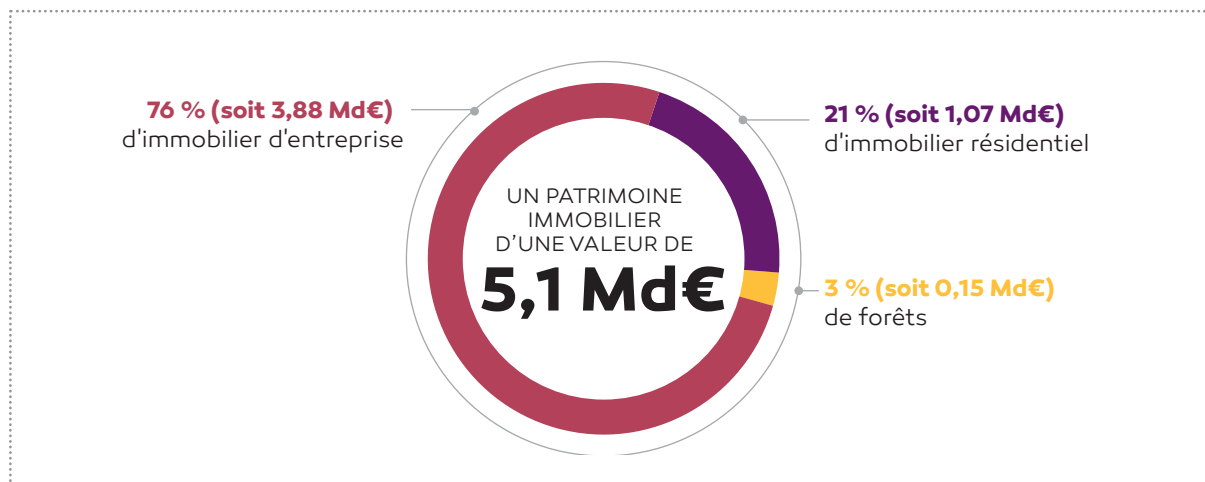
- ▶ l'approche ISR mise en œuvre dans les gestions actions et crédit repose sur une approche « **Best-in-Class** ». S'agissant des emprunts d'États de l'Union Européenne, la stratégie est de sélectionner ceux présentant le meilleur cadre institutionnel et la meilleure performance en matière ESG (« **Best-in-Universe** ») ;
- ▶ **l'ensemble de la gestion monétaire** : des comités *ad-hoc* décident de l'exclusion a priori de certains titres (émetteurs logés dans des paradis fiscaux etc.) et favorisent parallèlement l'investissement dans des structures spécifiques ;
- ▶ la catégorie IR (Investissement Responsable) qui comprend les fonds ou mandats gérés en application de **chartes ESG spécifiques**, pratiquant l'exclusion a priori ou étant gérés face à des indices de référence ESG.

**L'ensemble des investissements incluant des critères ESG de manière formalisée représente un total de 18,2 milliard d'euros, soit 24 % des encours gérés.**



## 4.4 Un patrimoine immobilier et forestier géré durablement

Au 31 décembre 2017, le patrimoine immobilier et forestier du Groupe Groupama représentait une valeur totale de **5,1 milliards d'euros**, constitué essentiellement d'immobilier d'entreprise, ainsi que d'immobilier résidentiel et de forêts.



La gestion du patrimoine immobilier du Groupe Groupama est confiée à hauteur de près de 4 milliards d'euros à **Groupama Immobilier**, entité du Groupe s'assurant de la liquidité du patrimoine sur le marché et de sa valorisation. Pour cela, Groupama Immobilier développe un immobilier intelligent, conçu pour la ville de demain, au service des propriétaires et des locataires des immeubles.

**Les missions principales de Groupama Immobilier sont l'investissement, l'asset management, la gestion et la valorisation des actifs immobiliers.**

Via la **Société Forestière Groupama**, Groupama Immobilier gère également de façon durable un **patrimoine forestier** de plus de 20 000 hectares en France. L'entité assure la **recherche, l'analyse, la sélection des opportunités d'investissement et leur acquisition**. Groupama Immobilier assure également l'asset management : **gestion forestière, vente de bois et location de territoires de chasse**. Le patrimoine forestier est intégralement certifié PEFC (cf. 5.4.4).

### 4.4.1 DES ENGAGEMENTS POUR LA GESTION DES ACTIFS IMMOBILIERS

En cohérence avec l'histoire et les valeurs véhiculées par le Groupe Groupama, Groupama Immobilier mène une politique RSE en intégrant dans ses activités des critères sociaux et environnementaux tels que la satisfaction des clients, l'efficacité énergétique des immeubles, ou encore la connectivité et l'accès aux transports.

L'entité Groupama Immobilier est notamment **certifié ISO 9001 référentiel 2015** pour l'ensemble de ses activités d'investissement, de gestion et de valorisation de patrimoines immobiliers (acquisitions, asset management, grands projets, commercialisation, vente et gestion locative et technique).

Preuve de son volontarisme, Groupama Immobilier a également signé en 2014, **la Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés du Plan Bâtiment Durable**, et impose sur ses chantiers une « Charte Travaux Verts ». Cette charte environnementale de Groupama Immobilier couvre les thèmes les plus pertinents, comme le choix des matériaux ou la limitation des nuisances sur les chantiers, et fait partie intégrante des marchés de travaux signés.

Une démarche de certification des actifs immobiliers est menée, à la fois en construction (HQE et BREEAM) qu'en exploitation (HQE et/ou BREEAM in Use). L'objectif est, à terme, de certifier l'ensemble du patrimoine.

## FOCUS

### EN NOVEMBRE 2017, GROUPAMA IMMOBILIER EST DEVENU **MEMBRE FONDATEUR DE L'ASSOCIATION CIRCOLAB**

Groupama Immobilier a signé la **Charte d'Économie Circulaire** avec l'ensemble des membres fondateurs de Circolab ([www.circolab.eu](http://www.circolab.eu)) en présence de Monsieur Xavier LEMOINE, conseiller métropolitain délégué à l'Économie circulaire de la Métropole du Grand Paris.

Selon notre analyse, l'économie linéaire, qui capte les ressources pour les transformer en déchet, (99 % des ressources prélevées dans la nature sont reléguées au rang de déchet en moins de quarante-deux jours), ne permet pas de répondre aux enjeux environnementaux actuels.

En tant que filiale d'un assureur, concernée au premier plan par les conséquences du dérèglement climatique, Groupama Immobilier partage ainsi l'idée que « l'Économie Circulaire n'est plus une option, c'est une nécessité. ». Afin de participer à cette mutation profonde des modèles de développement, Groupama Immobilier s'est fixé en amont de chaque opération des objectifs clairs, notamment en termes de réemploi.

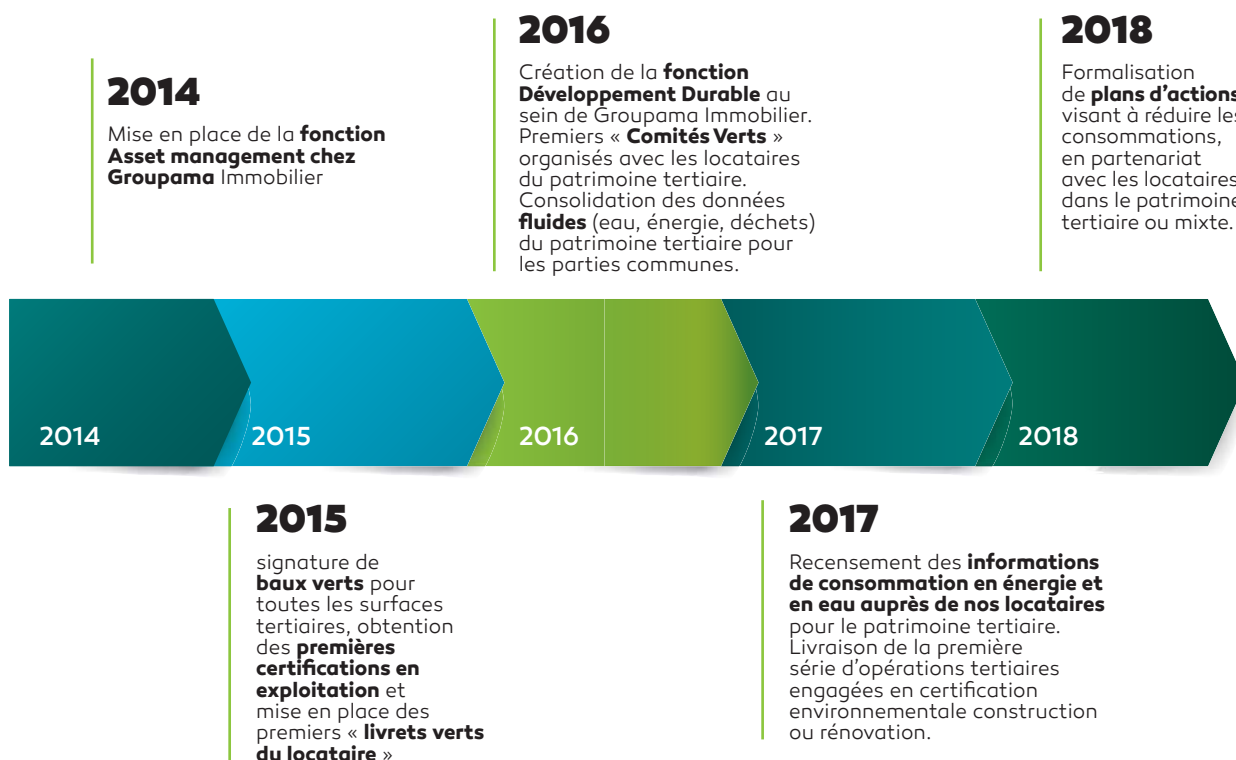
Ces objectifs, communiqués aux intervenants de chaque projet, visent à :

- ▶ valoriser autant que possible les matériaux issus de la déconstruction en privilégiant les filières de réemploi de matériaux ,
- ▶ utiliser les filières de réemploi de matériaux dans le cadre de la construction de nouveaux projets,
- ▶ suivre des indicateurs tout au long des projets de déconstruction/démolition ou rénovation/construction ;
- ▶ réduire l'enfouissement des déchets de chantier.

À titre d'illustration, Groupama Immobilier a mené une opération de réemploi sur le bâtiment du 21 boulevard Malesherbes en traitant environ 7 tonnes de matériaux par le biais de plusieurs filières de valorisation. Une de ces filières appartient au champ de l'Économie Sociale et Solidaire : Groupama immobilier a donné du mobilier à un espace de coworking pour entrepreneurs de l'économie sociale à Saint-Germain-En-Laye.

#### 4.4.2 UN PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL MESURÉ PAR DES INDICATEURS

Groupama Immobilier a formalisé une démarche de progrès en responsabilité sociétale (RSE) baptisée « **Perspectives durables 2015-2018** », qui sera pérennisée sous la forme de plans de marche triennaux. La démarche se décline en actions concrètes déjà réalisées ou programmées :



Afin de communiquer la progression de la démarche Perspectives durables 2015-2018 en interne comme en externe, celle-ci est mesurée par un ensemble de 8 indicateurs détaillés au chapitre 5.4.2.

#### 4.5 Un engagement fort dans le financement de l'économie réelle à travers les fonds souscrits par le Groupe Groupama



**PRÈS DE  
1,5 MD€**

engagés à fin 2017 en capital-investissement et fonds de prêts pour financer les PME et ETI, les infrastructures de transport, de télécommunications, d'énergie et d'environnement ainsi que de l'immobilier commercial créateur d'emplois

Le Groupe Groupama applique également la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans le cadre de la diversification de ses investissements en faveur du financement de l'économie réelle et locale. Au 31 Décembre 2017, ces engagements représentaient près de 1,5 milliards d'euros.


Le Groupe Groupama est ainsi engagé à hauteur de 600 millions d'euros dans des **fonds de prêts** à l'économie visant à financer, via des prêts, **des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI)** établies majoritairement en France et pour quelques-unes d'entre elles, dans la zone Euro. Ces prêts visent à accompagner le développement et la croissance de ces entreprises. Via des investissements en **fonds de capital-investissement et dette mezzanine**, le Groupe finance par ailleurs leurs fonds propres à hauteur d'environ 380 millions d'euros à fin 2017.

Les entreprises françaises financées dans ce cadre sont réparties **sur l'ensemble du territoire**, et elles évoluent dans des secteurs d'activité très variés : agro-alimentaire, industries diversifiées, hôtellerie, loisirs, service de reconditionnement etc.

À ces initiatives Groupe, s'ajoute un programme d'investissement en faveur du développement local porté en région par les **caisses régionales d'investissement**. Celles-ci investissent sur leur propre territoire ou partout en France. Ce programme s'élève à environ 25M€ et concerne la plupart des régions françaises.

Le Groupe joue également un rôle croissant dans le soutien des **grands projets d'infrastructures** de transport, d'énergie et environnement ou de télécommunications de dimension européenne. Parmi ceux-ci, le Groupe a participé à la conception, la construction et l'exploitation du réseau de fibre optique très haut débit de la région Hauts de France, et également à la construction et à l'exploitation de cinq parcs solaires dans le sud de la France. À fin 2017, le Groupe a investi pour environ 200 millions d'euros sur un engagement total de 355 millions d'euros (voir également le focus climat sur ce point au chapitre 5.3.2).

Enfin, en investissant dans des fonds de prêts à l'économie spécialisés, le Groupe apporte un soutien important à la réussite de **projets immobiliers commerciaux, créateurs d'emploi**. À fin 2017, le Groupe a investi près de 100 millions d'euros sur un engagement total de 135 millions d'euros dans ces fonds.



**ENGAGEMENT TENU** 100 % ✓

UNE PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DES CRITÈRES ESG LORS DE LA SÉLECTION DES GESTIONNAIRES D'ACTIFS EXTERNES

Le Groupe s'était engagé à intégrer des critères ESG dans sa sélection de gestionnaires d'actifs externes. Depuis 2017, ceux-ci se voient systématiquement adresser un questionnaire d'évaluation. Celui-ci vise à mesurer leur degré et leur méthodologie d'intégration des critères ESG dans leur gestion. Les ressources

mobilisés par ces gérants d'actifs et leurs critères d'évaluation, ainsi que leur politique d'engagement et leur degré de transparence sont examinés afin d'assurer au financement des PME/ETI et des projets d'infrastructures une analyse de risques/opportunités de même type que pour les autres classes d'actifs.

## LE CLIMAT, SOURCE DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS

### 5.1 Appréhender les risques liés au changement climatique

Avec la prise de conscience de la réalité du changement climatique, concrétisée par l'organisation à Paris de la COP21 en décembre 2015, puis du *One Planet Summit* en décembre 2017, les entreprises et les investisseurs, au cœur du financement de l'économie, ne peuvent plus rester à l'écart de ces enjeux. Aujourd'hui, l'ensemble de ces acteurs doit participer au financement de la transition énergétique pour favoriser le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie bas carbone.

Le Groupe Groupama est convaincu qu'une démarche proactive en faveur de la lutte contre le changement climatique est nécessaire. En particulier, les trois types de risques qui lui sont liés – tels que définis par le gouverneur de la Banque d'Angleterre et président du Conseil de Stabilité Financière, Mark Carney, et récemment validés par le groupe d'experts de la TCFD – doivent être pris en compte, dans la mesure où ils peuvent affecter la bonne conduite des activités du Groupe.



La prise de conscience de ces risques conduit le Groupe Groupama à encourager les initiatives et les démarches contribuant au financement de la transition énergétique et écologique, et ce, sur les différentes typologies d'actifs.



La politique climat du Groupe se décline ainsi en trois axes :



## FOCUS

### DES TRAVAUX MÉTHODOLOGIQUES SOUTENANT LES RECOMMANDATIONS DE LA TCFD

Dans la lignée de l'Accord de Paris signé en décembre 2015, le Conseil de stabilité financière du G20 a réuni 32 experts du climat et du monde de la finance, la Task Force for Climate Disclosure (TCFD), afin de favoriser la transparence financière climatique. Les recommandations de ce Groupe d'experts, publiées en juin 2017, parce qu'elles s'adressent à la fois aux investisseurs et aux entreprises, font déjà référence. Elles sont notamment suivies par les experts du HLEG, High Level Expert Group, réunis par la Commission Européenne, dans leur rapport publié en janvier 2018.

Le Groupe Groupama souscrit totalement à cette initiative et participe activement aux travaux de place\* visant à élaborer des métriques communes pour l'ensemble de la profession. En effet, dans le cadre de leur stratégie de placements, les investisseurs et sociétés de gestion ont besoin d'informations sur la stratégie climat adoptées par les entreprises dans lesquelles elles investissent. La TCFD recommande notamment d'examiner la concordance des actifs détenus en portefeuille avec un « scénario 2 degrés », qui doit mener à désinvestir les secteurs les plus contributeurs au dérèglement climatique – en premier lieu le charbon – tout en mobilisant les investissements vers les entreprises les plus à même de favoriser la transition énergétique.

Cependant, ces recommandations, particulièrement ambitieuses sont récentes. Si le reporting climatique des émetteurs, notamment des grands émetteurs cotés, tend à devenir de plus en plus transparent et comparable, la méthodologie nécessaire à l'analyse des données produites et à leur scénarisation, en vue de leur intégration dans les décisions de gestion, fait toujours l'objet de débats. Le Groupe Groupama a donc fait le choix de ne pas mettre en œuvre dès cette année une projection scénarisée de son portefeuille, afin de se laisser le temps de développer des méthodologies robustes et de les mettre en œuvre. En revanche, Groupama complète son expertise interne déjà reconnue sur les sujets environnementaux, par un certain nombre d'expertises externes pertinentes pour évaluer l'impact de ses investissements en termes de transition énergétique. Une nouvelle étape a été franchie dans ce sens en 2017 avec les travaux de la société I Care & Consult.

Les recommandations de la TCFD portent également sur la gouvernance des sujets climatiques. Les équipes de Groupama Asset Management dialoguant déjà avec les dirigeants sur les sujets environnementaux dans le cadre de notre politique d'engagement, le travail porte surtout sur la formalisation de des échanges.

\* Sous l'égide du MEDEF, de la FFA et de l'AFG, une initiative rassemblant des entreprises et des investisseurs a été mise en place pour définir conjointement un cadre de reporting partagé sur la stratégie climat des entreprises et les indicateurs associés.

## 5.2 Valeurs mobilières : une analyse des enjeux climat en deux piliers conduisant à la mise en œuvre d'une politique de désengagement

Le Groupe Groupama entend, dans le cadre de ses investissements en valeurs mobilières (actions et obligations d'entreprises), contribuer au financement de la transition énergétique et écologique.

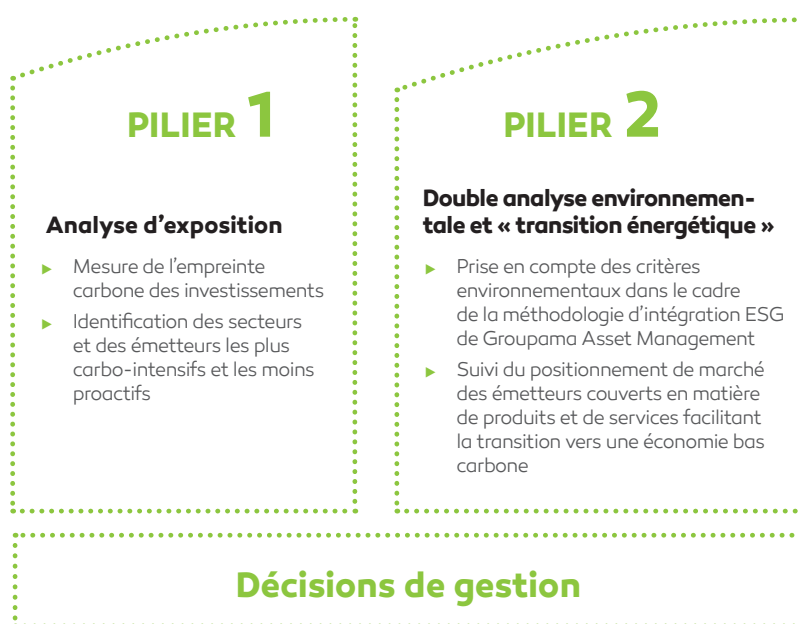
Pour ce faire, le Groupe Groupama mobilise son Département de la recherche afin d'élaborer la méthodologie la plus adaptée à la prise en compte des risques et des opportunités qui découlent du changement climatique.

### LA QUESTION CLIMATIQUE, UNE DÉMARCHE ÉVOLUTIVE



La méthodologie est fondée **sur deux piliers complémentaires** :

- ▶ une approche statique **d'exposition** visant à détecter les émetteurs les plus à risque,
- ▶ complétée par une analyse dynamique **du modèle économique et du positionnement des produits et services des émetteurs**.



Celle-ci a permis d'établir une approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux, dont fait partie le dérèglement climatique. L'élaboration de critères permettant de définir la contribution d'un émetteur à la transition énergétique se veut être un véritable outil de prise de décision dans le cadre de nos investissements, avec la volonté d'établir une politique de désengagement/désinvestissement fondée sur des métriques maîtrisées et évolutives.

## 5.2.1 PILIER 1 : UNE ANALYSE D'EXPOSITION VISANT À CONCENTRER L'EXPERTISE SUR LES SECTEURS CARBO-INTENSIFS

L'analyse d'exposition, rendue possible par une mesure annuelle de l'empreinte carbone de nos investissements, constitue un élément important de la mise en œuvre de l'approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux.

### FOCUS

#### MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE : LA MÉTHODOLOGIE TRUCOST

Pour la troisième année consécutive, Trucost a réalisé l'analyse de l'empreinte carbone des portefeuilles du Groupe Groupama. L'analyse a été effectuée en janvier 2018, d'après des données portefeuille au 30 juin 2017, et 12 portefeuilles ont été analysés, comme les années précédentes. Seules les entreprises européennes ont été prises en compte (pour les obligations : toutes celles qui émettent en euros). Au total, Trucost couvre environ 79 % des titres européens en portefeuille.

Le périmètre des émissions de gaz à effet de serre pris en compte dans l'analyse est le périmètre suivant : activités propres à l'entreprise (émissions directes) + activités liées aux achats de l'entreprise (émissions indirectes venant des fournisseurs de premier rang).

Sur le portefeuille obligataire, l'empreinte carbone a continué d'évoluer favorablement par rapport à 2016 : en niveau absolu avec une empreinte de 344 tonnes CO<sub>2</sub> par M€ de chiffre d'affaires, et également en relatif par rapport à l'indice de référence Barclays Euro Aggregate, avec un écart qui recule de 8 points à -1 %.

Sur le portefeuille actions, avec une empreinte carbone de 258 tonnes CO<sub>2</sub> par M€ de chiffre d'affaires, le portefeuille affiche une moindre intensité (-18 points) que les indices de référence (MSCI Europe, Stoxx600). Les secteurs à forte intensité carbone, tels que les ressources de base, sont sous-pondérées tandis que les secteurs peu intenses (immobilier, médias, logiciels) sont nettement surpondérés.

Compte-tenu de l'évolution continue des standards de mesure de l'empreinte carbone, cette évaluation des investissements du Groupe Groupama permet avant tout d'identifier les secteurs les plus contributeurs. Elle nous a permis de concentrer nos efforts d'analyse « Transition énergétique » sur certains d'entre eux en 2017 : les Matériaux, les biens d'équipement, le Pétrole & Gaz, les Services aux collectivités et l'Automobile.

## 5.2.2 PILIER 2 : UNE ANALYSE « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » FOCALISÉE SUR 5 SECTEURS

Plus particulièrement pour les obligations d'entreprises, Groupama Asset Management procède à une **double analyse, environnementale** (décrite en détail au chapitre 4.1.1) et « **transition énergétique** », qui prolonge l'évaluation de l'empreinte carbone pour les 5 secteurs retenus.

Cette analyse « Transition énergétique » en 2 piliers vise à :

- ▶ identifier les émetteurs dont les **modèles économiques** sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique ;
- ▶ identifier les émetteurs les **mieux positionnés** pour faire de la transition vers une économie bas carbone un véritable levier de croissance durable.

En effet, l'équipe d'analyse a la conviction que la seule évaluation de l'empreinte carbone ne saurait constituer un outil de prise de décision. Ainsi, dans un contexte d'évolution constante des cadres réglementaires en matière de développement durable, les émetteurs les plus agiles ont une opportunité sans précédent de développer de nouveaux marchés consacrés aux solutions et services bas carbone. **Les secteurs les plus carbo-intensifs sont également ceux qui détiennent le plus de possibilités stratégiques et technologiques de participer à la transition vers une économie bas-carbone.**

Au-delà de l'identification des secteurs les plus carbo-intensifs, Groupama souhaite ainsi accompagner les émetteurs qui contribuent significativement à la transition énergétique, notamment via le développement de technologies bas carbone et/ou une allocation de leurs investissements vers des métiers moins carbonés.

### FOCUS

#### UNE MÉTHODOLOGIE POUR ÉVALUER LA DYNAMIQUE DE CONTRIBUTION DES ÉMETTEURS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Afin d'aller au-delà de la simple mesure de l'empreinte carbone et de refléter au mieux le positionnement des entreprises face à la transition énergétique, Groupama Asset Management a mis en place de nouveaux indicateurs plus prospectifs, développés par la société I-Care & Consult.

La méthodologie adoptée vise à analyser, dans les 5 secteurs préalablement définis comme les plus carbo-intensifs dans les portefeuilles gérés par Groupama Asset Management, pour chaque émetteur :

- la **Part verte**, c'est-à-dire la proportion des revenus issus d'activités « vertes », au sens de la Transition énergétique et écologique ;
- le positionnement de l'émetteur **par rapport à son secteur**, concernant aussi bien la **nature écologique** des produits ou services de l'entreprise que leur **utilisation en aval**. Ce positionnement est formalisé par

l'indicateur d'Intensité de la Contribution à la Transition Énergétique (ICTE).

À titre d'illustration, la **Part Verte** d'un équipementier automobile correspond à la part des ventes concernées par les technologies hybrides ou électriques, et **l'indicateur ICTE** des produits indique dans quelle mesure l'équipement a une influence sur la performance environnementale du véhicule sur lequel il sera monté. Cet indicateur peut aller de -100 à +100 %, le 0 % représentant la performance moyenne du secteur.

Cet indicateur présente l'avantage d'avoir une **analyse plus détaillée et plus rigoureuse de l'impact environnemental réel** des produits et services qu'une analyse qui se contente de découper le chiffre d'affaires selon les différentes technologies vendues par l'entreprise.

**À TITRE D'ILLUSTRATION : ANALYSE D'AKZO NOBEL**



L'analyse « transition énergétique » sera étendue progressivement aux différents secteurs pertinents, en validant pour chacun d'eux la robustesse du modèle.

**AKZO NOBEL**

<b>Analyse environnementale</b>	La stratégie environnementale a été évaluée positivement. L'empreinte carbone telle que mesurée par notre méthodologie montre une intensité carbone (315TCO <sub>2</sub> /M€ revenus) deux fois inférieure à celle de la moyenne du secteur. Néanmoins, elle devrait être légèrement impactée négativement en cas de fusion avec Axalto ; l'activité Performance Coatings étant la plus émettrice de CO <sub>2</sub> .
<b>Analyse « transition énergétique »</b>	Akzo Nobel a pour objectif de renforcer l'offre d'eco-produits, produits considérés comme étant meilleurs que ceux présents sur le marché sur au moins un des critères suivants: toxicité et/ou impact environnemental (fabrication ou utilisation). Fin 2016, 20 % des revenus sont issus de ces produits en 2016 (18 % en 2013). De plus, la société veut améliorer l'efficacité environnementale de son outil de production.

ÉMETTEUR	NOTE ENVIRONNEMENT	NOTE ENVIRONNEMENT RETRAVAILLÉE	PART VERTE	INDICATEUR D'INTENSITÉ DE LA CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
<b>AKZO NOBEL</b>	66/100	+	5 %	2 %

- ▶ 5 % des produits d'Akzo Nobel comprennent des intrants d'origine biosourcée.
- ▶ Akzo Nobel se positionne légèrement au-dessus de la moyenne de son secteur en matière d'impact environnemental de ses produits, ce qui se traduit par un indicateur ICTE positif

**ENGAGEMENT TENU**  
100%

**5 SECTEURS PASSÉS AU CRIBLE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

**MATÉRIAUX**

**BIENS D'ÉQUIPEMENT**

**PÉTROLE & GAZ**

**SERVICES AUX COLLECTIVITÉS**

**AUTOMOBILE**

En 2017, Groupama s'était engagé à élargir l'approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux sur cinq secteurs : les Matériaux, les Biens d'équipement, le Pétrole & gaz, les Services aux collectivités et l'Automobile.

Ces cinq secteurs présentent la particularité :

- ▶ d'être parmi les plus carbo-intensifs ;
- ▶ d'être significativement exposés aux risques liés au changement climatique, notamment de transition ;
- ▶ de détenir une partie de la solution à apporter au changement climatique, et ce, en raison des moyens conséquents qu'ils sont en mesure d'allouer au développement de solutions bas-carbone.

### 5.2.3 UNE DÉCLINAISON PROGRESSIVE DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Détaillés en introduction du chapitre 5, les apports respectifs de l'évaluation de l'empreinte carbone des investissements ainsi que de la double analyse environnementale et « transition énergétique » visent à permettre d'aligner les décisions de gestion avec l'impératif du passage vers une économie bas carbone.

L'analyse d'exposition au changement climatique des portefeuilles a été menée ligne à ligne, sur les 5 secteurs présentés précédemment et sur les émetteurs pour lesquels la position globale dépasse 25 millions d'euros (soit la quasi totalité des positions de ces secteurs).

Les positions en portefeuille ont ainsi été classées en 3 catégories, à la suite de la double analyse :

- ▶ **Catégorie 1** : les émetteurs favorablement positionnés en regard de la transition énergétique
- ▶ **Catégorie 2** : les émetteurs dont le positionnement produits / la mise en œuvre de politiques climat paraît peu convainquant en termes de cohérence soit entre les objectifs et les moyens, soit en termes de dynamique
- ▶ **Catégorie 3** : les émetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique

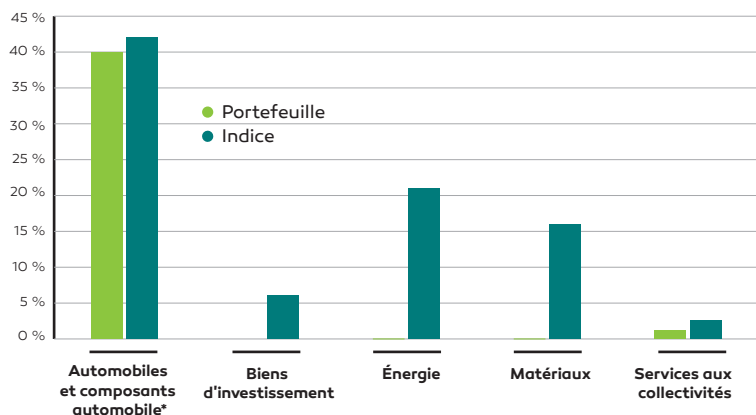
En matière de gestion, les conséquences de cette catégorisation impliquent :

- ▶ **Catégorie 1** : la conservation ou le renforcement des titres
- ▶ **Catégorie 2** : une mise « sous surveillance ». Sur ces émetteurs nous prévoyons de ne pas augmenter l'exposition. En cas de dégradation ou de non progression prolongée, un désengagement progressif sera étudié.
- ▶ **Catégorie 3** : un désengagement total est visé

Les analyses effectuées montrent que le Groupe est peu exposé aux sociétés dont le positionnement pénalise la transition énergétique, ce qui est une conséquence logique de la pratique de long terme d'analyse intégrée de Groupama Asset Management.

Ainsi, comme le montre le graphique page 31, pour chacun des cinq secteurs concernés par l'analyse Transition Énergétique, la pondération des deux émetteurs les plus en retard en ce qui concerne le passage à une économie bas-carbone ou les moins vertueux en termes de participation à la transition énergétique est inférieure dans les portefeuilles à celle de ces mêmes émetteurs dans un indice obligataire. Il ressort de façon assez nette que ces émetteurs sont déjà sous-pondérés dans les actifs gérés. L'intégration de critères ESG dans les décisions d'investissement de Groupama AM depuis de nombreuses années a contribué à cette situation. Aujourd'hui, les investissements maintenus dans ces émetteurs les moins vertueux font l'objet d'un processus de désengagement.

**POIDS DES DEUX ÉMETTEURS LES MOINS VERTUEUX DANS LE SECTEUR**



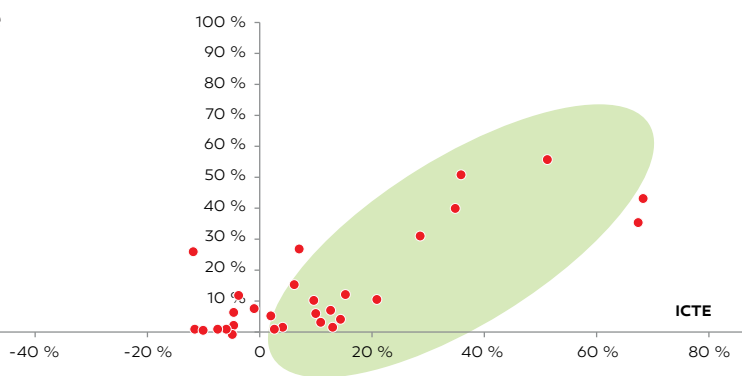
\*L'exposition au secteur automobile est constituée pour moitié par un émetteur placé sous surveillance.

**50 M€**  
montant réduit des désengagements à entreprendre résultant de l'analyse climat des portefeuilles

**UN GRAND NOMBRE DE VALEURS EN PORTEFEUILLE DONT L'INDICATEUR ICTE EST POSITIF**

En intégrant les deux dimensions de notre analyse climat, l'Intensité de la Contribution à la Transition Énergétique au sein de son secteur et la Part verte, les conclusions vont dans le même sens : les portefeuilles sont déjà positionnés de façon favorable.

**PART VERTE**



**300 M€**  
Le désengagement à envisager des émetteurs sous surveillance, dans un scénario où ils ne progresseraient pas.

**PROCHAINE ÉTAPE**

Dans le cadre des recommandations de l'initiative TCFD, la concordance des actifs détenus en portefeuille avec un «scenarior 2 degrés» sera examinée, en poursuivant l'analyse des émetteurs selon la méthodologie climat actuellement en phase de déploiement dans le Groupe.

**FOCUS**

**POLITIQUE CHARBON : UN ENGAGEMENT POUR LE CLIMAT**

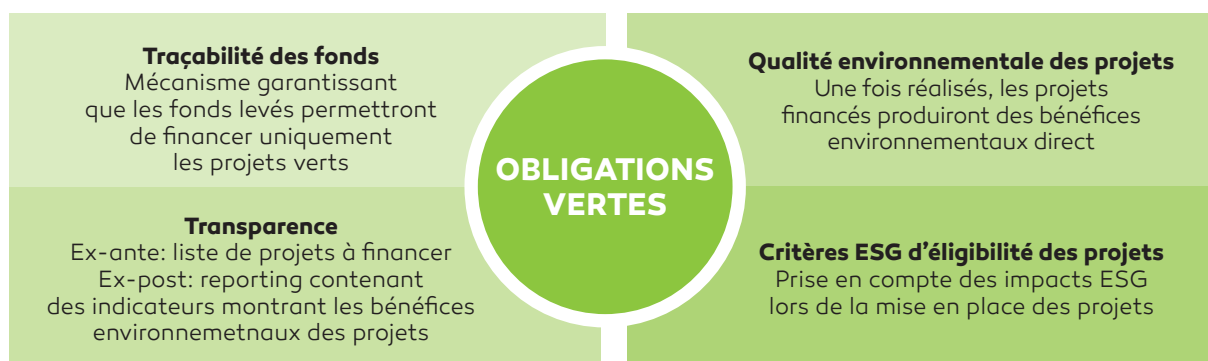
En cohérence avec la politique de désinvestissement des émetteurs les plus pénalisants pour la transition énergétique, et malgré une exposition actuelle très faible, le Groupe Groupama choisit de se désengager de façon progressive des entreprises prévoyant la construction de nouvelles capacités charbon, reconnues par la communauté scientifique comme l'énergie la plus contributrice au dérèglement climatique.

## 5.3 Financer la transition énergétique

En parallèle d'un déploiement de moyens importants visant à définir une politique de désinvestissement bien ciblée, le Groupe Groupama poursuit la mobilisation de ses investissements sur des supports directement liés à la transition énergétique et écologique : obligations vertes et private equity.

### 5.3.1 LES OBLIGATIONS VERTES, UN SUPPORT D'INVESTISSEMENT ÉGALEMENT ANALYSÉ

Dettes destinées à financer des projets définis et générant un bénéfice environnemental direct (énergies renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique...), les obligations vertes se développent avec plus de 120 milliards d'euros émis en 2017 pour 30 milliards deux ans plus tôt. À ce titre, ce marché continuant de mûrir, Groupama Asset Management a déployé **une méthodologie d'analyse composée de quatre critères permettant de s'assurer que les caractéristiques des obligations vertes sont bien respectées** :



Groupama Asset Management s'assure donc que les entreprises qui, par le biais de l'émission d'obligations vertes, contribuent à la transition énergétique, respectent également des critères environnementaux et sociaux plus larges pour la mise en œuvre des projets financés.

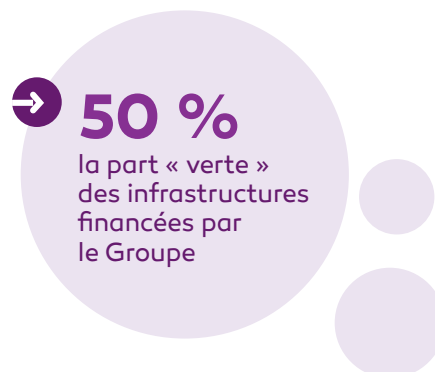
→ **120 M€**  
d'encours portant sur des obligations vertes à fin 2017



### 5.3.2 UN SOUTIEN À LA RÉUSSITE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES VERTS

Le Groupe apporte un soutien important à la réussite de projets d'infrastructures, comme détaillé au chapitre 4.4. À fin 2017, **190 millions d'euros ont été investis** sur un engagement total d'environ 355 millions d'euros.

Dans ce cadre, les énergies renouvelables et notamment la production d'énergie solaire y occupent une place importante, illustrant la volonté du Groupe de financer la transition énergétique :



EXEMPLES DE PROJETS	RÉGION	TYPE DE PROJET
<b>Midinas et Plateausas</b>	Provence Alpes Côte d'Azur	Énergie solaire
<b>Third step 2</b>	Occitanie, Bourgogne Franche Comté, Normandie, Auvergne Rhône Alpes	Énergie solaire
<b>Green Yellow Casino et Tenergy</b>	Occitanie et Provence Alpes Côte d'Azur	Énergie solaire
<b>Coriance</b>	Réseau dans toute la France	Réseau de chauffage et de froid urbain au mix énergétique renouvelable à 80 %
<b>Compagnie du Vent</b>	Bourgogne Franche Comté	Eolien



**La Compagnie du Vent** est un acteur majeur des énergies renouvelables en France. La société est devenue filiale à 100 % d'Engie en décembre 2017, développant une expertise complète dans l'éolien, le solaire et les énergies marines. L'entreprise investit dans de nouveaux projets photovoltaïques afin de renforcer sa position d'acteur de référence.

## 5.4 La dimension climat dans la gestion immobilière et forestière

La démarche de responsabilité sociale engagée par Groupama Immobilier comprend une forte dimension environnementale et climatique. En effet, la rénovation énergétique, les critères écologiques de construction et d'exploitation des immeubles sont identifiés comme des enjeux prioritaires par les pouvoirs publics français.

En tant que gestionnaire d'un patrimoine de 3,6 Md€, le Groupe s'inscrit naturellement dans ce mouvement. Dans le même temps, les actifs forestiers se distinguent par leur capacité à stocker le carbone (les forêts constituent le deuxième puits de carbone de la planète, derrière les océans) dont Groupama immobilier rend compte chaque année.

### 5.4.1 UN PLAN AMBITIEUX DE RÉNOVATION D'IMMEUBLES TERTIAIRES AVEC POUR OBJECTIF L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe a entrepris un plan ambitieux de rénovation de son parc tertiaire avec un programme d'investissement (CAPEX hors OPEX) de **598 M€ HT sur la période 2014-2025**. Par le biais de ce programme, Groupama Immobilier s'implique à tous les stades de la valorisation du patrimoine. Ceci implique que :

- ▶ l'enveloppe des bâtis et les équipements sont choisis pour améliorer la qualité intrinsèque du bâtiment ;
- ▶ les certifications HQE exploitation et/ou BREEAM « in Use » et les labels énergétiques d'exploitation sont recherchés de manière récurrente, pour les immeubles en portefeuille. Le suivi est assuré par la mise en place d'objectifs concrets avec les parties prenantes de l'exploitation du bâtiment ;
- ▶ les démarches HQE (Haute Qualité Environnementale) et BREEAM sont systématiquement entreprises pour les acquisitions et/ou les constructions neuves ou restructurations ;
- ▶ la démarche environnementale est engagée avec les occupants. Ils sont sensibilisés par le biais d'outils concrets, présentés notamment lors des rencontres annuelles des comités verts. Ceux-ci permettent d'analyser les consommations d'énergie et d'eau, la gestion des déchets, et de partager les bonnes pratiques ;
- ▶ les préoccupations énergétiques et le confort des occupants sont pris en compte lors de la réalisation de travaux de valorisation ainsi que dans le choix et la gestion des contrats de prestations de services ;
- ▶ les partenariats avec les concessionnaires de climatisation et de réseaux de chauffage s'inscrivent dans une démarche environnementale ;
- ▶ Groupama Immobilier est partenaire de l'IFPEB depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) est une alliance d'acteurs économiques qui s'attachent à mettre en œuvre, grâce à la connaissance opérationnelle, les moyens d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse et efficace pour l'immobilier et d'une construction compatible avec le marché. Les activités de l'Institut se divisent en 4 grandes thématiques : l'énergie, l'économie circulaire, la rénovation du parc immobilier français et l'ISR immobilier. Ainsi Groupama Immobilier partage les bonnes pratiques avec l'ensemble des acteurs de son activité ;
- ▶ Groupama Immobilier a répondu à l'enquête annuelle 2017 de NOVETHIC sur le marché français de l'Investissement Responsable en Immobilier non coté.



Le Groupe s'était engagé à entreprendre une démarche de certification HQE Exploitation et/ou BREEAM in Use ayant pour objectif de certifier, à terme, l'ensemble du patrimoine :

- ▶ à fin 2017, **100 % des projets en développement** sont en cours de certification ;
- ▶ grâce aux travaux de rénovation entrepris, **22 % du patrimoine global possède une certification Construction HQE ou BREEAM** ;
- ▶ **20 % du patrimoine est certifié HQE Exploitation ou BREEAM « in use ».**

## 5.4.2 UN PLAN D' ACTIONS TRIENNAL SUIVI PAR 8 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de sa stratégie « Perspectives durables 2015-2018 », présentée au chapitre 4.3.3, Groupama Immobilier s'engage par ailleurs dans une démarche d'amélioration constante des performances de ses immeubles et s'est fixé huit objectifs environnementaux quantifiables et ambitieux, le dernier mis en œuvre concernant les conditions de dialogue avec les locataires :

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	OBJECTIFS 2018	EN 2017
<b>Certification de la qualité environnementale des actifs en construction ou rénovation et exploitation</b>	Certification de la qualité environnementale des actifs en construction ou rénovation et exploitation	22 %
<b>Certification environnementale en exploitation des actifs tertiaires</b>	Certification environnementale en exploitation des actifs tertiaires	20 %
<b>Consolidation énergétique</b>	Consolidation énergétique	89 %
<b>Performance énergétique</b>	Performance énergétique	53 % des actifs immobiliers tertiaires totalement audités sur le volet énergétique
<b>Émissions de GES</b>	Émissions de GES	80 % des actifs immobiliers.
<b>Connectivité et transports</b>	Connectivité et transports	94 % des actifs nouvellement acquis sont accessibles aux transports en commun (distance moyenne de 300m).
<b>Baux verts et annexes environnementales</b>	Baux verts et annexes environnementales	100 % des nouveaux baux signés sont verts, les baux verts représentent 18 % de la surface gérée.
<b>Conditions de dialogue avec les locataires</b>	Conditions de dialogue avec les locataires	33 % des actifs sont équipés de livrets verts et de livrets d'accueil



### CONSOLIDATION DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Le Groupe s'était engagé à consolider les données environnementales de ses actifs immobiliers. La phase importante de centralisation des données environnementales des actifs tertiaires et mixtes est à présent assurée par une méthodologie et des outils fiables. L'effort porte à présent sur la consolidation des données de consommation des locataires, après avoir consolidé celles des parties communes. Les outils mis en place ont d'ores et déjà permis de repérer et corriger des anomalies.



### Mise en place de plans d'actions en concertation avec les locataires

La phase de travail initiée en 2018 vise à élaborer, en concertation avec les locataires, des plans d'actions qui permettront de poursuivre l'amélioration des performances énergétiques des immeubles et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

### 5.4.3 UN OUTIL D'ÉVALUATION RSE DES IMMEUBLES

Autre preuve de son implication dans la transition énergétique, Groupama Immobilier a développé un outil d'évaluation RSE afin de permettre aux asset managers d'établir un profil extra-financier des immeubles.

Cet outil accorde une place centrale aux enjeux environnementaux en incluant notamment des indicateurs portant sur la consommation d'eau, la performance énergétique et thermique, les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets, ou encore les certifications environnementales.

### 5.4.4 L'INNOVATION ET LA TRANSFORMATION DIGITALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le but d'apporter toujours plus de connaissances et d'efficacité énergétique et environnementale à son parc immobilier, Groupama Immobilier s'est associé avec la société Deepki. Cette dernière met à disposition de Groupama Immobilier une application logicielle qui se présente sous la forme d'un « Software as a Service » (SaaS). L'interface est accessible à l'ensemble des collaborateurs concernés et leur permet de :

- ▶ **collecter, consolider et fiabiliser** la facture fluides (électricité, gaz naturel, eau, réseaux, etc.) pour les parties communes des immeubles et aujourd'hui pour les lots privatifs des locataires, conformément à la démarche initiée dans les Comités Verts ;
- ▶ **mieux connaître le parc** et réaliser des bilans de consommation par patrimoine et par immeuble ;
- ▶ **établir un schéma directeur** Énergies et Eau du patrimoine.

La consolidation et l'exploitation des données issues des immeubles sont standardisées dans un livre numérique du bâtiment, l'Asset Digital Book (ADB). Les informations ainsi collectées forment la base d'un dialogue engagé avec les locataires afin d'optimiser leurs pratiques et par voie de conséquence, leur facture énergétique.

Enfin, pour ses propres bureaux, Groupama Immobilier innove pour favoriser le déploiement du flex office. Il a engagé un POC (Proof Of Concept) avec la société Bureaux à partager pour créer une application de gestion **des espaces de travail** : l'application FLEX. Cet outil permettra de gérer les espaces de travail en flex office et d'optimiser leurs usages. Cette application FLEX sera couplée avec un dispositif de mesure de l'utilisation réelle des postes de travail, pour en simplifier l'usage par les collaborateurs de Groupama Immobilier.

## FOCUS

### 102 MALESHERBES : UNE RÉNOVATION À BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

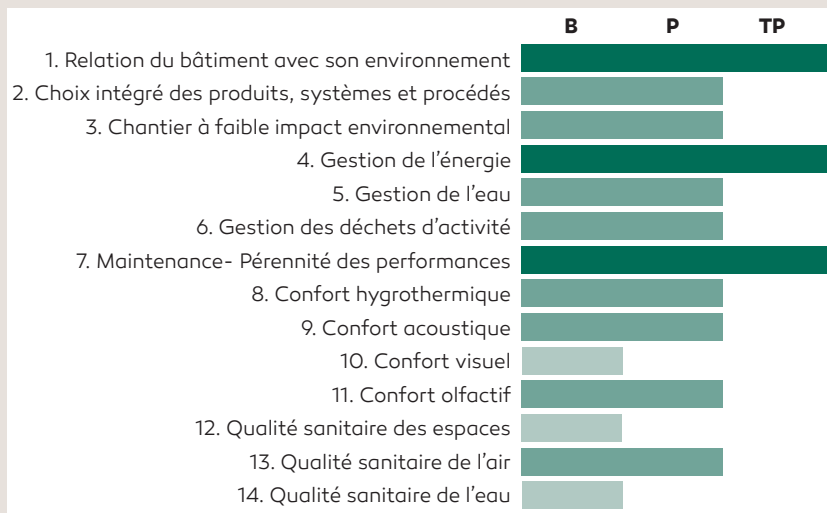
La rénovation récente du 102 boulevard Malesherbes, dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a permis de réaffirmer le positionnement haut-de-gamme de cet hôtel particulier reconverti à usage de bureaux, tout en améliorant ses performances environnementales et le confort des usagers.



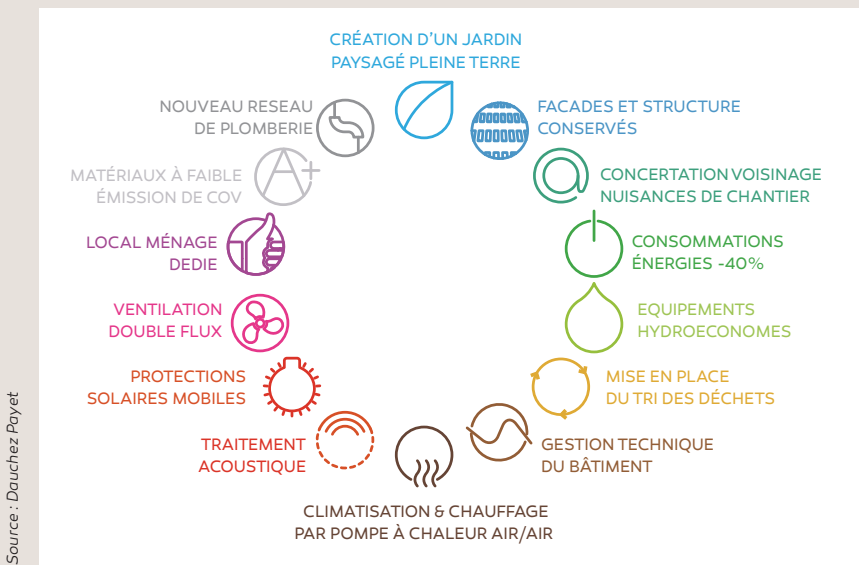
Le projet vise l'obtention :

- ▶ d'une certification NF HQE rénovation au niveau excellent ;
- ▶ du niveau de performance du label Effinergie Rénovation.

**Profil environnemental visé selon les 14 cibles du référentiel HQE™**



**Principales dispositions par cible prises dans le cadre de la certification environnementale**



Source : Dauchez Payet

L'édition d'un **Livret vert du locataire** de 35 pages précise à chacun d'entre eux les bonnes pratiques à adopter pour assurer la bonne performance de l'immeuble.

À titre d'illustration, concernant le chauffage : « La température de consigne est de 19°C en hiver et de 26°C en été. N'oubliez pas que chaque degré supplémentaire demandé augmente la consommation énergétique de 7 % . »

Des **Comités verts** se réunissent sur une base semestrielle. Ils sont composés du bailleur, des locataires, de l'exploitant multi-technique et du property manager. Les usagers sont ainsi accompagnés pour mettre en œuvre les actions nécessaires au bon accomplissement de la démarche environnementale (suivi et amélioration des consommations en énergie et en eau, et de la production de déchets).

### 5.4.5 20 000 HECTARES DE FORÊTS GÉRÉS DE FAÇON DURABLE

Le Groupe Groupama est aujourd'hui l'un des principaux propriétaires privés de forêts et le deuxième assureur de forêts en France. Pour le compte du Groupe Groupama, Groupama Immobilier gère un patrimoine forestier de 20.082 ha, (soit 2 fois la taille de Paris) comprenant une petite trentaine de forêts essentiellement implantées dans le Sud-Ouest, l'Est, le Centre et l'Ouest de la France. La production annuelle des forêts gérées par Groupama Immobilier est de l'ordre de 130 000 m<sup>3</sup> de bois. En moyenne 100 000 m<sup>3</sup> par an sont récoltés et exploités.



**20 000 hectares**  
de forêts Groupama



**Surface équivalente  
à environ 30 000 terrains  
de football**

#### Une équipe d'experts pluridisciplinaires

Groupama Immobilier dispose d'une **équipe de gestionnaires forestiers**, dont la plus grande partie assure le travail quotidien en forêt. Cherchant à valoriser les actifs forestiers par une **gestion tournée vers la production de bois de haute qualité**, l'équipe d'experts adopte la pratique d'éclaircies régulières, sélectives mais modérées en volume de prélèvement. Par ailleurs, cette équipe s'occupe elle-même des opérations de marquage de coupe (martelage), de réceptions de bois et de conduite de chantiers en forêts (plantations, exploitation forestière, entretien des voies d'accès...). Une vigilance particulière est apportée lors des opérations de martelage, d'exploitation et de débardage afin de préserver les bois présentant les meilleurs potentiels ; privilégiant la qualité à long terme, l'accent est mis sur la valorisation du capital.

#### Un patrimoine forestier 100 % certifié PEFC

Tout en développant la production de bois, cette politique de gestion forestière intègre la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité, préservant ainsi la diversité des habitats, de la faune, de la flore et la régénération naturelle des essences en place. En phase avec la politique RSE du Groupe Groupama et de Groupama Immobilier, **l'ensemble des forêts gérées sont certifiées PEFC<sup>1</sup>**, label garantissant une gestion durable de la ressource bois dans les forêts.



<sup>1</sup> PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) est une ONG internationale qui a pour ambition de préserver les forêts, de garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

## Un pionnier dans l'évaluation du stockage de carbone en forêt

Le Groupe Groupama est par ailleurs **pionnier en matière d'évaluation du stockage de carbone en forêt**. Ainsi, des études réalisées par EcoAct et IF Consultants, avec le concours du Cabinet Demetz Costaz, ont permis de démontrer que les forêts Groupama ont un rôle de réduction du CO<sub>2</sub> atmosphérique (53 155 t de CO<sub>2</sub> évitées par l'utilisation du bois vendu) et les usages du bois collecté ont déjà permis d'éviter des émissions de dizaines de milliers de tonnes de CO<sub>2</sub>. En jouant un rôle de puits de carbone, les forêts Groupama ont ainsi largement participé à la régulation atmosphérique et à la protection de l'environnement. Ces évaluations ont pour but d'optimiser la gestion forestière en matière de carbone (par exemple : l'utilisation des engins motorisés).

Cette politique de gestion forestière responsable a permis d'obtenir des résultats significatifs en matière de lutte contre le dérèglement climatique et la protection de la biodiversité :

**10 millions**  
d'arbres replantés

depuis 15 ans, soit un reboisement de près de 5 000 hectares, dont plus des trois quarts portent sur des surfaces sinistrées par les tempêtes Lothar et Martin de 1999 et la tempête Klaus de 2009

**336 906 tonnes**  
de CO<sub>2</sub>éq

Accroissement naturel du CO<sub>2</sub> stocké (solde entre les plantations/coupes et le stockage de biomasse)

**9,8 millions**  
de tonnes de CO<sub>2</sub>

présentement stockés

**53 155**  
tonnes de CO<sub>2</sub>

évitées par les usages du bois vendu en 2017



## 5.5 S'engager pour le climat et pour un monde durable

Le Groupe Groupama rappelle dans sa charte éthique qu'il souscrit pleinement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, à la Déclaration de l'Organisation Mondiale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, aux Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, ainsi qu'aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, parmi lesquels figurent des engagements en faveur de l'environnement. Conscient de la prégnance des enjeux liés au changement climatique, le Groupe Groupama entend s'engager davantage dans ce sens dans un avenir proche.

Dans le cadre de sa démarche d'investisseur responsable, Groupama Asset Management s'est d'ores et déjà engagé à plusieurs niveaux, aux plans international et national. Groupama Asset Management participe en effet à de nombreuses initiatives de place et contribue régulièrement aux différents travaux de réflexion sur le financement de la transition énergétique et, plus largement, sur l'investissement responsable.

### 5.5.1 INITIATIVES DE PLACE ET TRAVAUX DE RÉFLEXION

#### À L'INTERNATIONAL

##### PRI

Ayant participé à l'établissement des Principes Responsables de l'Investissement-PRI dont elle est signataire depuis septembre 2006, Groupama Asset Management rend compte de son engagement aux PRI par un reporting public. Depuis 2017, Groupama AM participe à l'action collaborative dans le cadre de la plateforme des PRI relative à la cyber-sécurité.

**Lien Internet :** <http://www.unpri.org/>

##### EUROSIF

Membre exécutif de l'EUROSIF et du conseil d'administration en qualité de représentant du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), Groupama Asset Management contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR auprès des autorités publiques et politiques européennes.

#### EN FRANCE

##### FIR - Forum pour l'Investissement Responsable

Membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et participe à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles ou à but non lucratif (AFG, ORSE, AFA, CIES, FBF, SFAF...) afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques/financiers et les parties prenantes.

**http://www.frenchsif.org**



---

**EN FRANCE**


---

**Association Française de la Gestion Financière**

Président le Comité IR de l'association, Groupama Asset Management contribue aux différents travaux de la profession (rédaction d'un guide sur l'empreinte carbone ainsi qu'un guide sur les questions autour de l'Art 173, mise à jour et promotion du Code de Transparence AFG/FIR des fonds ISR ouverts au public, définition/label ISR, Grenelle 2 Environnement, Gouvernance, LTE...).

**Lien Internet :** <http://www.afg.asso.fr>

---

**SFAF – Société Française des Analystes Financiers**

Présidence de la SFAF (2010-2014) et co-présidence de la Commission d'analyse Extra-financière. Principales réalisations : enquête auprès des membres sur la prise en compte des facteurs environnementaux dans l'analyse de la valorisation ; organisation de conférences sur le reporting intégré (juin 2015), secteur financier et les enjeux environnementaux (juin 2016 à Bercy).

<http://www.sfaf.com/>

---

**ORSE – Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises**

Membre du conseil d'administration, elle contribue depuis 2002 aux travaux du Club Finance de l'ORSE et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR.

<http://www.orse.org>

---

## 5.5.2 ENGAGEMENT SUR LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre de sa politique d'engagement, décrite en 4.1.3, Groupama Asset Management noue un dialogue régulier et constructif avec les émetteurs. Les thématiques environnementales devenant de plus en plus prégnantes, ces échanges ne sauraient porter uniquement sur des sujets financiers, sociaux (ressources humaines et gestion du capital humain) ou encore de gouvernance.

Groupama Asset Management a constaté que les thématiques environnementales sont, chaque année, abordées fréquemment.

Les initiatives d'engagement portant sur les thématiques environnementales sont d'autant plus pertinentes pour certains secteurs dont les modèles économiques sont appelés à évoluer de façon significative en raison du changement climatique :

- ▶ **secteur pétrolier** : la question de la résilience du portefeuille d'actifs des sociétés du secteur pétrolier face à une trajectoire 2°C est une question systématiquement abordée lors des meetings avec les entreprises de ce secteur. Pour celles qui ont déjà rendu publics leurs travaux sur le sujet (Total, Statoil, Shell), l'engagement s'est porté sur la pertinence des hypothèses retenues par ces entreprises pour construire leur scénario 2°C. Pour les autres entreprises, nous leur avons fait part de l'importance que ce travail représente pour nous. Nous souhaitons poursuivre cet engagement jusqu'à ce que toutes les entreprises du secteur aient publié un rapport sur la pérennité de leur business model dans un monde 2°C. Cependant, les impacts environnementaux du secteur, au-delà des seules questions climatiques, ont également fait l'objet de questions systématiques ;
- ▶ **secteur bancaire** : depuis peu, le changement climatique est devenu, à côté de l'enjeu majeur qu'est leur adaptation à la digitalisation, un point important abordé systématiquement avec les banques que nous rencontrons. Ainsi, la question du financement de la transition énergétique, soit à travers leur exposition aux énergies renouvelables, soit à travers leur politique en matière de green bonds, a été systématiquement posée aux entreprises de ce secteur en 2017.

## 6.1 Tables de correspondance avec l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte

CONTENU	CORRESPONDANCE
<b>Informations relatives à l'entité</b>	
▶ Démarche générale de l'investisseur en matière de prise en compte des critères ESG.	1 / 3
▶ Le cas échéant, descriptions des politiques de gestions des risques liés à ces critères.	4
▶ Modalités d'information des souscripteurs, cotisants... sur ces démarches.	NP
▶ Adhésion éventuelle à des initiatives, des chartes externes ou à des labels	3.1 / 5.1 / 5.5
<b>Description des critères ESG</b>	
▶ Nature des critères pris en compte et les raisons de ces choix	4 / 6.2 / 6.3
▶ Informations utilisées pour l'analyse et type d'analyse (interne/externe, financière/extra-financière)	4.1
▶ Méthodologie et résultats de l'analyse et explication sur la pertinence de la méthode et du périmètre. L'investisseur peut présenter les informations par activité, classe d'actif, secteur, émetteur, par nature de portefeuilles (contrats euro/unités de compte)... en explicitant les raisons	4 / 5.2 / 5.4
▶ Présentation de l'intégration des résultats des analyses. Il peut s'agir d'impacts dans les investissements (gestion des risques, décision de désinvestissement) ou dans les relations avec les émetteurs (engagement ou vote, via les sociétés de gestion le cas échéant). L'explication concernera aussi les valeurs non couvertes par l'analyse	4 / 5
<b>Description des critères liés aux enjeux climatiques</b>	
▶ Nature des critères pris en compte en distinguant ceux qui relèvent de risques physiques (exposition aux conséquences physiques directement induite par le changement climatique), de risques de transition (exposition aux évolutions induites par la transition vers une économie bas-carbone) et leur contribution au respect de l'objectif de limitation du réchauffement climatique et aux objectifs de la transition	5.2 / 5.4.2 / 5.4.3
▶ Informations utilisées pour l'analyse et type d'analyse (interne/externe, financière/extra-financière)	4
▶ Méthodologie et résultats de l'analyse et hypothèses retenues et leur compatibilité avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique. Selon les cas, l'investisseur apportera toute précision : sur la conséquence des changements climatiques et des événements météorologiques majeurs ; sur l'évolution de la disponibilité et du prix des ressources naturelles ; sur la cohérence des dépenses des émetteurs avec une stratégie bas-carbone ; sur des mesures d'émissions de gaz à effet de serre (méthodologie à préciser) ; sur des encours investis dans des thématiques et infrastructures contribuant à la transition ; sur tout élément mis en œuvre par les pouvoirs publics dans ce cadre	5.2
▶ Présentation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et écologique. L'investisseur pourra exposer les cibles indicatives qu'il se fixe et comment il apprécie leur cohérence avec cet objectif	5

## 6.2 Grille générale d'indicateurs ESG des émetteurs privés

### PILIER ENVIRONNEMENT

#### 1. STRATÉGIE ET MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

##### 1.1. Stratégie environnementale & Éco-conception

##### 1.2. Prévention et contrôle des risques de pollution

##### 1.3. Développement des technologies innovantes

##### 1.4. Gestion de l'impact sur la biodiversité

##### 1.5. Monitoring environnemental des fournisseurs

#### 2. PRISE EN COMPTE ET MAITRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

##### 2.1. Gestion des impacts liés à la production

2.1.1. Consommation d'énergie et émissions liées à la production (CO<sub>2</sub>)

2.1.2. Gestion des émissions atmosphériques (NO<sub>x</sub>, SO<sub>x</sub>...)

2.1.3. Gestion/Maîtrise de l'eau

2.1.4. Gestion/Maîtrise des déchets

2.1.5. Maîtrise des pollutions locales : bruit, odeur

##### 2.2. Gestion des impacts liés au transport

##### 2.3. Impacts liés à l'utilisation et à la fin de vie des produits

### PILIER SOCIAL

#### 1. RESSOURCES HUMAINES

##### 1.1. Capital humain

1.1.1. Gestion prévisionnelle des emplois et compétences

1.1.2. Non-discrimination

1.1.3. Rémunérations

1.1.4. Respect et gestion du temps de travail

##### 1.2. Relations sociales

1.2.1. Liberté d'opinion et d'expression

1.2.2. Dialogue social

1.2.3. Gestion des restructurations

1.2.4. Participation des salariés

##### 1.3. Santé et sécurité des salariés

## PILIER SOCIAL (SUITE)

### 2. PARTIES PRENANTES ET DROITS HUMAINES

#### 2.1. Clients

- 2.1.1. Sécurité et qualité des produits
- 2.1.2. Information des clients
- 2.1.3. Relation contractuelle responsable

#### 2.2. Fournisseurs

- 2.2.1. Relations durables avec les fournisseurs
- 2.2.2. Intégration des facteurs sociaux dans la relation avec les fournisseurs

#### 2.3. Éthique des affaires

- 2.3.1. Lutte contre la corruption
- 2.3.2. Prévention des pratiques anti-concurrentielles

#### 2.4. Société civile

- 2.4.1. Gestion de l'impact local des activités
- 2.4.2. Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits/services par l'entreprise

#### 2.5. Droits de l'Homme fondamentaux

- 2.5.1. Travail forcé & travail des enfants

## PILIER GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 1. PROCÉDURES ET STRUCTURES ET CONTRÔLE

#### 1.1. Composition des organes de contrôle

- 1.1.1. Conseil d'administration / Conseil de surveillance
- 1.1.2. Comités spécialisés

#### 1.2. Rémunération des membres exécutifs

### 2. RESPECT DES DROITS DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

#### 2.1. Respect du principe « une action = un droit de vote = un dividende »

#### 2.2. Mesures anti-OPA

### 3. ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

### 4. CONTRÔLE EXTERNE

#### 4.1. Indépendance des auditeurs : proportion des honoraires des auditeurs relatifs à des services autre qu'audit

#### 4.2. Contrôle externe

## 6.3 Grille générale d'indicateurs ESG des émetteurs souverains

PILIER ENVIRONNEMENT	
THÈMES	INDICATEURS
<b>Empreinte carbone</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Émissions de gaz à effet de serre</b>, base 100 en 1990 Cet indicateur montre les tendances relatives aux émissions totales de gaz à effet de serre contenus dans le « panier de Kyoto ». Il présente les émissions annuelles totales par rapport aux émissions de 1990</li> <li><b>Intensité de gaz à effet de serre par conso d'énergie</b>, indice 100 en 2000. Ratio entre les émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, NO<sub>x</sub>) et la consommation intérieure brute d'énergie</li> </ol>
<b>Efficacité énergétique</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Intensité énergétique de l'économie</b> (conso intérieure brute d'énergie). Ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie et le PIB. Il mesure la consommation d'énergie d'une économie et son efficacité énergétique globale.</li> <li><b>Consommation d'énergie primaire, base 100 en 2005</b>. On entend par « consommation d'énergie primaire » la consommation intérieure brute à l'exception de tout usage non-énergétique. Cette quantité est pertinente pour mesurer la consommation d'énergie réelle et pour la comparer aux objectifs d'Europe 2020 (-20 %).</li> <li><b>Consommation énergétique des transports relative au PIB</b></li> </ol>
<b>Croissance verte</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Pression de la population sur les ressources en eau, ressources renouvelables en eau/pop</li> <li>Génération de déchets par habitant</li> <li>Non traitement des déchets : mise en décharge (kg/hab)</li> <li>Indice européen d'éco-innovation</li> <li>Part des énergies renouvelables dans la conso finale</li> </ol>
PILIER SOCIAL	
THÈMES	INDICATEURS
<b>1. CAPITAL HUMAIN/ RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>1.1 Facilité d'entrée dans le marché du travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Taux d'emploi des 55-64 ans</li> </ol>
<b>1.2 Adéquation formation initiale/besoin du marché du travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>% d'une classe d'âge diplômé minimum bac+2</li> <li>Jeunes ayant quitté prématurément l'école</li> </ol>
<b>1.3 Mobilité du marché du travail</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Taux de chômage de longue durée</li> <li>% de personnes ayant récemment reçu une formation professionnelle</li> </ol>
<b>1.4 Valorisation des compétences seniors</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Taux d'emploi des 55-64 ans</li> </ol>
<b>2. DÉMOGRAPHIE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Taux de fertilité</li> <li>Solde migratoire</li> <li>Espérance de vie en bonne santé</li> </ol>

## PILIER SOCIAL (SUITE)

THÈMES	INDICATEURS
<b>3. COHÉSION SOCIALE</b>	
<b>3.1 Équilibre générationnel</b>	10. Taux de dépendance des séniors
<b>3.2 Équilibre des revenus</b>	11. Écarts de rémunérations Hommes/Femmes 12. Personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion
<b>4. MODES DE VIE</b>	13. Dépenses de R&D (% du PIB) 14. Dépenses de santé (% du PIB) 15. Dépenses d'éducation (% du PIB) 16. Taux d'utilisateurs d'Internet (% des habitants)

## PILIER GOUVERNANCE

THÈMES	INDICATEURS
<b>EFFICIENCE</b>	
<b>1.1 Stabilité politique</b>	1. Perception de la probabilité que le gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents. (violence politique, terrorisme).
<b>1.2 Efficacité du gouvernement</b>	2. Perception de la qualité des services publics, et son degré d'indépendance face aux pressions politiques et la crédibilité de l'engagement politique du gouvernement.
<b>1.3 Qualité du système réglementaire</b>	3. Perception de la capacité du gouvernement à formuler et mettre en œuvre des politiques et des réglementations favorisant le développement du secteur privé.
<b>1.4 État de droit</b>	4. Perception de la confiance dans le respect des lois : qualité de l'exécution des contrats, de la police et des tribunaux; perception de la criminalité et de la violence.
<b>1.5 Disponibilité de l'administration en ligne</b>	5. En dehors de sa praticité évidente, cet indicateur est un gage de transparence dans les procédures administratives.
1.6 <b>Niveau de confiance dans les institutions européennes</b>	6. Idem.
<b>2. ÉTHIQUE</b>	
<b>2.1 Contrôle de la corruption</b>	7. Perception de la corruption de l'exécutif, ainsi que du niveau de « capture » de l'État par les élites et les intérêts privés.
<b>2.2 Liberté d'expression et citoyenneté</b>	8. Perception de la démocratie (capacité du peuple à choisir ses gouvernants) la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté des médias.
<b>2.3 Part de l'aide publique au développement dans le RNB</b>	9. Idem. Le seuil de 3 % du RNB est préconisé par l'OCDE, il est un indicateur de bonne gouvernance « externe ».



8-10, rue d'Astorg - 75383 Paris Cedex 08  
343 115 135 RCS Paris  
[www.groupama.com](http://www.groupama.com)